VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 29 Novembre 1916 NUMERO 29

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

...é et publié par la
"WEST... DA PUB. CO. LTD."
6... e. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

A NOS ABONNES

Avez-vous regardé dernièrement la petite bande jaune qui se trouve collée en tête votre journal? Vous y lisez peut-être: 5-15.

—Comprenez-vous?

—Non, peut-être. Voici: 5 veut dire le cinquième mois de l'année, c'est mai, et 15 est là pour signifier 1915.

Votre abonnement est donc expiré depuis mai 1915, et pour être parfaitement en règle, il faudrait nous envoyer un bon de poste de deux piastres; alors vous verriez la petite bande se transformer joyeusement, et se lire comme suit: 5-17. Si tous nos abonnés de 1915 et 1916 veulent bien nous faire le plaisir de se mettre en règle, cela voudra dire pour eux un petit sacrifice, pas gros, et pour nous une aide substantielle.

Les prix de guerre se font sentir dans le journalisme comme ailleurs, même plus qu'ailleurs; seul le prix de l'abonnement n'a pas encore subi de hausse. Si nos abonnés ne font pas trop la sourde oreille, nous aurons la consolation de boucler notre budget pour la première fois cette année. Ce ne serait certes pas trop tôt et nous en éprouverions une très vive satisfaction.

Tandis que nous y sommes, car il nous en coûte de revenir souvent sur le sujet, ceux qui s'intéressent au succès de la "Liberté" ont un moyen très facile de lui rendre un réel service qui ne coûte qu'un petit moment d'attention.

Lorsque, par le fait de l'apparition d'une réclame dans la "Liberté", vous donnez une commande à un annonceur, dites donc que vous le faites après avoir vu l'annonce dans la "Liberté". C'est fort simple et cela ne demande aucune dépense d'argent; et c'est aussi très important pour nous.

Donc: 1o—Attention à la petits bande jaune; donnez-lui bonne mine.—2o Un souvenir pour la "Liberté" dans les commandes où elle peut avoir eu quelque part.

MONSEIGNEUR DE REGINA ET LES ECOLES

Pour faire suite à ce que nous avons dit la semaine dernière de la conférence de Mgr l'Archevêque de Regina, on nous permettra de citer encore le témoignage de protestants de langue anglaise.

Au cours des débats sur la Confédération, M. Rose, député de Montréal centre, rendait cet éclatant témoignage aux Canadiens-français:

"Nous, Anglais protestants, nous ne saurions oublier que, même avant l'Union des Provinces, alors que la majorité française avait tout le pouvoir, on nous a accordé sans restriction tous nos droits à l'école séparée. Nous ne saurions oublier que jamais on n'a essayé de nous empêcher d'élever et d'instruire nos enfants à notre guise et que nous avons toujours eu notre juste part des subventions sous le contrôle de la majorité française et toute facilité d'établir des écoles séparées là où nous l'avons voulu."

Un historien anglais, Castel Hopkins, disait du système d'éducation de la province de Québec:

"Ce système est absolument remarquable comme ayant été créé dans une province dominée par une race et une religion, et cependant conçu et pratiqué avec une équité parfaite envers la minorité."

Et le croiriez-vous, il y a jusqu'au **Globe** de Toronto qui rend témoignage à Québec. Voici ses paroles:

"Ceux qui doutent que la population de la Province de Québec est exempte d'intolérance religieuse devraient étudier la manière dont la minorité protestante est traitée en ce qui concerne l'éducation. Les deux cent mille protestants de la province ont neuf cent seize écoles soutenues par le Gouvernement et sous le contrôle du Comité Protestant du Conseil de l'Instruction Publique. En outre, il y a une subvention annuelle aux "High Schools", aux écoles modèles, aux académies et aux collèges protestants. Il y a huit inspecteurs protestants nommés par le comité et payés par le gouvernement. **De fait, les protestants de la Province reçoivent beaucoup plus que leur part des deniers affectés à l'instruction publique, si l'on prend leur nombre comme point de comparaison.**"

Et Monseigneur de Régina fait remarquer que déjà en 1864 d'après le rapport du surintendant d'alors, la subvention accordée aux protestants pour l'éducation supérieure s'élevait à la proportion de 30 pour cent, alors qu'une distribution établie sur le chiffre de leur population leur eût donné 14 pour cent seulement.

Voilà qui s'appelle du "French Canadian Fair Play". Ca ressemble au "British Fair Play" comme le blanc ressemble au noir. Il est tout de même bon de mettre ces choses sous les yeux du public. C'est une information que les nôtres peuvent jeter à la face des soi-disant amateurs de "Fair Play", pourvu que tout soit de leur côté, et c'est de nature à faire monter le rouge à certains fronts s'ils sont encore susceptibles de rougir.

Avant d'aller plus loin dans l'analyse de la belle et courageuse conférence de Mgr de Regina, nous exprimons l'espoir que le texte anglais de cette conférence sera mis à la disposition du public et nos sociétés ne peuvent faire de dépense plus utile que d'en acheter un certain nombre de copies et d'en faire présent à nos amis de langue anglaise. Pour récolter il ne faut pas craindre de faire quelque dépense pour acheter de bon grain de semence.

ECRIVONS EN FRANCAIS

Parler français dans nos relations commerciales avec les gens de langue anglaise est une chose qu'on nous a assez prêchée que nous commençons à la mettre en pratique. Néanmoins nous ne faisons de dire qu'il n'y a pas encore cinq pour cent des Canadiens-français de dire qu'il n'y a pas encore cinq pour cent des Canadiens français qui osent aborder un commerçant ou un commis en français. Il faut se mettre cela bien avant dans la tête et continuer à parler français partout.

Mais y a-t-il même cinq pour cent de nos gens, hommes publics ou hommes de la vie privée, qui écrivent en français dans le commerce? Combien y en a-t-il qui envoient leurs commandes à nos gros marchands de Winnipeg ou d'Ontario rédigées en français? On a besoin d'un chapeau ou d'une paire de chaussures, tout s'écrit en anglais. Il y en a qui ne prennent même pas la peine d'ouvrir les catalogues français. "Tout cela c'est de la camelotte", nous disent-ils. "Je suis mieux servi en anglais." Supposons que nous sommes mieux servis chez les Anglais,—ce qui est loin, très loin de la vérité—pourquoi avoir peur d'écrire nos commandes en français? Un marchand un peu adroit s'efforce toujours de mieux servir les étrangers que ceux auxquels il a affaire tous les jours, parce qu'il tient à augmenter sans cesse sa clientèle.

Combien de marchands de nos petites paroisses ou même de nos villes se servent du français avec leurs marchands de gros de Winnipeg ou d'Ontario? Combien d'hommes de profession se servent envers leurs **obligés**, de la langue française dans leurs relations par écrit? Sachons donc une fois pour toute nous convaincre que nous ne sommes pas ici, même au Manitoba, les petits chiens d'aucune autre race, et que la place de notre langue n'est pas seulement derrière le poêle, ou autour de la table, mais partout où il y a des gens qui se respectent.

Précisons davantage. Combien parmi nous, depuis le plus humble père de famille jusqu'à l'homme le plus haut placé, combien y en a-t-il qui se croiront coupables d'un crime de lèse-majesté s'ils remplissent un certificat de naissance, de sépulture, de mariage ou tout autre semblable, en français? Nous sommes au moins sept à huit mille familles de langue française au Manitoba, ce qui indique que nous avons à remplir chaque année au moins cinq ou six mille d'un de ces certificats. Si tous les rédigeaient en français, pense-t-on que le gouvernement les retourneraient tous les cinq mille? Il aimerait mieux les jeter au feu. Tant pis pour lui. D'ailleurs, pour nous catholiques de langue française, ce n'est pas au gouvernement que l'on s'adresse pour avoir un extrait de baptême, de mariage ou de sépulture; c'est toujours chez Monsieur le Curé. Que nos certificats soient perdus ailleurs, que nous importe donc. On nous dira: "Mais le français n'est pas langue officielle au Manitoba." — Mais est-ce que le gouvernement du Manitoba n'est pas le premier à nous apprendre à nous ficher des lois qui régissent la constitution du Canada, en abolissant nos droits et privilèges? Alors concluez ce que vous voudrez. En attendant, parlons et écrivons français à tous et avec tous.

MELAS.

UNE PETITE COMMISSION ET UNE GROSSE BETISE

Nous attirons l'attention du gouvernement sur la Clause 269 de sa Loi des Ecoles Publiques, et nous lui demandons s'il entend bien le laisser là, après la décision du Conseil Privé, sur le compte de la petite commission d'Ottawa.

Cet article 269 pourvoit à la nomination d'un syndic officiel pour remplacer le bureau des commissaires régulièrement élus par le peuple, dans tous les endroits où, au jugement du gouvernement, les commissaires ne feraient pas ce qu'on attend d'eux.

Vous voyez que c'est bien le cas de la petite commission d'Ottawa, mais avec une note aggravante cependant; c'est que dans le cas de l'action du gouvernement de Toronto nommant sa petite commission déclarée illégale par le Conseil Privé, il la compose de trois membres, tandis que l'article 269 de notre très libérale loi des écoles publiques, se contente d'un seul. Ce sera un empereur de Chine ou un czar de Russie, qui prendra dans ses mains toutes libertés légales des parents pour en faire des choux et des raves à son bon plaisir.

C'est évidemment la confiscation de libertés déclarée abusive par le Conseil Privé.

En attendant que le gouvernement veuille bien se rendre compte de cet abus de pouvoir, nous lui demandons qu'il le fasse exercer avec beaucoup de ménagement, puisque c'est un acte tyrannique, et qu'il choisisse avec soin les empereurs qu'il nommera ainsi pour fouler aux pieds des droits des parents et des libres électeurs.

Nous connaissons un de ces empereurs dans le nord de la Province. C'est un grand homme!! Il a six pieds et trois ou quatre pouces, figure de boeuf, formation intellectuelle nulle, ou à peu près, rempli d'une suffisance à faire bondir le coeur à ceux qui l'ont le plus solidement bâti. Ce grand homme, au petit savoir, fait de grandes déclarations. Il le faut bien: il a six pieds quatre pouces!

L'autre jour, dans le territoire où de par la volonté de notre paternel gouvernement il a été créé czar pour remplacer tous les commissaires régulièrement élus et se moquer de la liberté des libres électeurs du Nord de la Province, il entre dans une école en grande majorité fréquentée par les enfants de langue française. Il s'adresse à la plus petite élève, une enfant de six ans, — en anglais, ça se comprend. Encore est-ce bien sûr que c'est en anglais, car le monsieur n'en connaît pas très bien les nuances.

Voyez un peu: un grand czar de six pieds quatre pouces, en face d'une enfant de six ans née de parents canadiens-français, fréquentant l'école depuis quinze jours. De sa voix la plus douce, comme saurait faire un être qui ne marche pas sur deux pieds, mais sur quatre pattes, il questionne la petite en son anglais.

Pas de réponse.

—Comment, dit-il, en se tournant du côté du maître d'école et du secrétaire de la commission scolaire, cette enfant ne peut pas parler l'anglais? Mais c'est **une infamie**, et c'est avec de pareils désordres que vous poussez les autorités à prendre action contre vous. Je suis ici pour prendre cette action, et à moins que de pareils désordres ne disparaissent, vous devrez faire face aux sanctions légales.

—Mais, monsieur, remarquez un peu que cette enfant n'a que six ans et qu'elle ne fréquente l'école que depuis quinze jours.

Mais cela n'a pas porté la conviction dans l'esprit du czar de Chine, de Russie et du Japon, sans parler de la Patagonie. Car voyez-vous, il est intelligent, notre czar!

Mais il est clair qu'une enfant de six ans, née de parents ayant l'honneur de parler le français, élevée dans un centre où l'on parle le français, fréquentant l'école depuis quinze jours, il est clair, disons-nous, qu'elle doit parler couramment l'anglais et être capable de répondre en anglais au czar qui marche encore sur deux pieds!!

C'est un crime! C'est un crime, entendez-vous, simples mortels qui pensiez comprendre la différence qu'il y a entre une bêtise et une question intelligente. C'est un crime, c'est déclaré, statué et ordonné par notre czar qui a six pieds quatre pouces, et qui pèse bien trois cents livres, pesée de boeuf.

Nous n'insistons pas, mais nous demandons au gouvernement de voir un peu à ce que son Article 269, qui est manifestement abusif et illégal, si la dernière décision du Conseil Privé veut dire quelque chose, que cet article disons-nous, soit au moins mis en oeuvre par des hommes intelligents et non par des quartiers de boeuf!!

LA QUESTION BILINGUE

Nous prions nos lecteurs de méditer attentivement la citation du vaillant **Prévoyant** d'Ottawa.

Après la décision du Conseil Privé notre situation devient à peu près analogue à celle de la minorité française de l'Ontario.

Notre cas est cependant plus clair. L'Acte de Manitoba reconnaît le caractère officiel du français au Manitoba. Il s'en suit logiquement que nous devrions avoir pleine liberté de l'enseigner dans les écoles, mais nous sommes assez payés pour savoir que la logique n'est pas le fort d'une majorité de langue anglaise, et sur ce terrain Leurs Seigneuries du Conseil Privé ne semblent pas jouir de la lucidité qui distingue leur sens légal sur d'autres terrains.

"'Mais la légalité n'est pas la justice", et on n'étouffe pas par décret un peuple qui veut vivre! On ferait mieux de le reconnaître dès maintenant, en certains quartiers.

Voici l'extrait du **Prévoyant**:

La question bilingue—La parole du Pape et celle du Roi

Deux documents d'une très grande importance viennent d'être versés au dossier de la cause du bilinguisme: la lettre de Sa Sainteté Benoît XV et le jugement du Conseil Privé.

Rome et Londres ont parlé.

La lettre du Souverain Pontife, adressée à Son Eminence le Cardinal Bégin et aux archevêques et évêques du Canada, renferme la reconnaissance explicite du bilinguisme dans la recommandation faite aux séminaires d'enseigner le français et l'anglais, aux futurs prêtres catholiques. En outre, elle est une approbation tacite de la résistance des Canadiens-français à une politique qui vise à bannir la langue française de leurs écoles; car, le chef de l'Eglise dit "qu'on ne saurait refuser aux Franco-canadiens de l'Ontario, le droit de réclamer, dans une proportion équitable, l'enseignement de la langue française dans les écoles où leurs enfants sont en un certain nombre", et il ajoute "que l'on ne peut assurément faire un reproche aux Canadiens-français de défendre ce qui leur tient tant à coeur."

Le jugement du Conseil privé, dépouillé de toute sa phraséologie judiciaire, comporte qu'en matière scolaire, au sein de la Confédération canadienne, les minorités ont des droits religieux mais n'ont pas de droits linguistiques. Il est légal, de la part du gouvernement de l'Ontario, de défendre l'enseignement du français ou d'ordonner l'enseignement du chinois dans toutes les écoles de la province. De même, le Québec pourrait parfaitement, s'il lui en prenait fantaisie, imposer une circulaire XVII à rebours, aux écoles anglo-protestantes de son territoire.

Mais la légalité n'est pas la justice.

Et la force ne crée pas le droit.

N'en déplaise aux francophobes de tout acabit, l'immolation de la Pologne ontarienne n'est pas consommée. On se flatte d'avoir tué la race française en dehors du Québec: il y a des morts qui ont la vie dure.

Une persécution de plus ou de moins à l'acquis d'une majorité dominatrice, sous la haute protection du drapeau qui couvre toutes les libertés (?) peu importe! Quant à la race française, du jugement du plus haut tribunal de l'Empire, protecteur des petites minorités (?) elle en appelle au jugement de Dieu!

Et elle vivra.

C. L.

AU PAYS DU BLE

Le vaillant journal la **Liberté** vient de commencer une propagande patriotique qu'il faut ne pas négliger, mais, au contraire, encourager de toutes nos forces. Il s'agit de faire connaître aux étrangers les avantages qu'offrent les terres manitobaines et d'inviter les gens de bonne volonté, soucieux de leur avenir personnel, à venir s'y fixer, à s'attacher à ce sol d'une fécondité exceptionnelle, à y implanter la religion catholique et les belles traditions françaises.

De tout l'Ouest Canadien les régions les plus fertiles sont celles qui avoisinent Winnipeg.

A 25 milles de cette ville Mgr Langevin, il y a quelques années, fonda à Starbuck une paroisse à laquelle il donna le nom de Saint-Paul de Starbuck. Cette nouvelle paroisse est appelée à un bel avenir. De tous les côtés elle est entourée de groupements catholiques nombreux qui tôt ou tard y déverseront le trop plein de leur population. Au nord, c'est Elie; à l'ouest, Fannystelle; au sud, LaSalle. Mais sans attendre cet avenir incertain, nous croyons que cette année est le moment bien choisi pour inviter tous ceux qui, disposant de capitaux, veulent s'établir, à venir visiter les terres de Starbuck. A cause de la guerre et des difficultés financières qui s'en suivent, il y a en cet endroit beaucoup de ces terres à vendre; et, même dans le voisinage immédiat du village, on pourrait facilement placer une dizaine de familles. Il y a des terrains disponibles pour tous les genres de culture. Le prix de ces terrains varie de $20 à $40 de l'acre, suivant l'étendue déjà mise en culture.

Plusieurs terres à vendre sont situées sur les bords de la rivière Sale et offrent, par conséquent, des avantages précieux pour la culture mixte; les autres, situées dans la plaine, sont toutes désignées pour la culture des céréales et particulièrement du blé.

La proximité des grandes lignes de chemin de fer et de la ville de Winnipeg est aussi quelque chose à prendre en considération. On projette même d'étendre jusqu'à Starbuck le réseau des tramways électriques de la ville. De la sorte, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que toutes les terres auront, dans quelques années, doublé leur prix actuel.

On trouve dans le village de Starbuck des magasins de toutes sortes, et toutes les boutiques nécessaires à la réparation des machines, autos, etc.

Nous ne voulons pas faire de la littérature descriptive, mais puisque les beautés naturelles ont leurs charmes dans la vie, et que beaucoup ne sont pas indifférents à ces charmes, nous ajouterons que le village de Starbuck est tout à fait pittoresque. La rivière Sale le traverse. Ses sinuosités capricieuses, ses rivages richement boisés reposent l'oeil du spectacle trop monotone de la plaine. Toutes les habitations sont aussi de très bon goût, propres, bien peintes, même coquettes.

Nous invitons donc tous ceux qui veulent s'acheter une ferme à réfléchir aux avantages spéciaux que leur offre Starbuck. N'oublions pas que le sol y est très riche et relativement à bon marché. N'oublions pas que cette année offre des chances exceptionnelles de faire un bon marché. Venez voir ou prenez des informations en vous adressant au journal la **Liberté**.

A. G.

GRENADES

Mais les matières premières? Elles doivent leur faire défaut.

Non pas, selon ce haut personnage roumain. "Le fer ne manque pas, dit-il. L'acier non plus. Quoique l'on réquisitionne tout le cuivre disponible, ce métal est rare. Aussi ne l'emploie-t-on qu'avec la plus grande parcimonie. Pas d'huile; par contre il y a pléthore de charbon."

L'on sait que les chimistes allemands ont su tirer du charbon le benzol, un excellent carburant.

* * *

Les Français ont transporté à travers la Méditerrannée 900,000 hommes. Jusqu'à ce jour cinq navires seulement ont été coulés et 2,907 hommes ont péri.

C'est un résultat tout à l'honneur de la flotte française..

* * *

La guerre durera un an, deux ans, trois ans.... et que savons-nous! Les Allemands n'avancent pas, mais ils ne reculent guère. A quand donc le crac final? Quand les Teutons auront épuisé leurs réserves d'hommes. Mais depuis longtemps, nous disent nos journaux, l'Allemagne tire sur ses réserves. Oui, oui, mais si nous en croyons le correspondant du **Journal** à Petrograd, l'Allemagne ne souffre pas encore d'une pénurie d'hommes et elle a encore pour longtemps de la chair à canon.

"Ce serait une erreur de croire, écrit le correspondant du **Journal**, qui tient ses renseignements d'un personnage roumain qui quitta Berlin quelques jours seulement avant que la Roumanie vînt déclarer la guerre à l'Allemagne, que les réserves de nos ennemis sont à la veille d'être épuisées. Il ne m'est pas possible de vous donner des chiffres exacts; mais les constatations que j'ai pu faire durant mes séjours sur le front, et au cours d'un voyage que j'ai effectué récemment à travers l'empire tout entier, me permettent d'affirmer que les réserves dont disposent l'Allemagne sont encore assez considérables.

"Dans les garnisons de l'intérieur on rencontre en effet des troupes appartenant aux dépôts des régiments. Ces dépôts contiennent la moitié du contingent de la classe de 1895 et les classes 1896 et 1897. Mais des prélèvements ont été effectués parmi ces forces. Je ne puis pas en fixer l'importance. Toutefois, ils ne doivent pas être très élevés, car, dans le but de sauvegarder l'avenir de la race, on préfère envoyer au feu les hommes âgés et ménager le plus possible les jeunes gens.

"J'estime en tout cas que le nombre des soldats appartenant aux trois dernières classes levées, qui ont été dirigées vers la zône d'action, est inférieur à celui que représente l'ensemble des troupes faisant partie de la landsturm conservées dans les mêmes dépôts régimentaires.

"En outre, à l'arrière de chacune des armées se trouve un autre dépôt, appelé **dépôt de recrues**. C'est là un terme impropre car, dans ces dépôts créés à proximité du front, sont réunis des hommes de tous âges évacués du front pour cause de maladie ou de blessure. A l'expiration de leur convalescence, au lieu d'être dirigés directement sur leurs unités respectives, ils sont versés dans ces dépôts où, suivant leurs besoins, les corps viennent puiser sans s'occuper de l'affectation primitive des hommes auxquels ils font appel.....

"......Certains (ces dépôts) ne comptent que deux mille hommes, alors que je n'ai vu, comme à Vilna, qui en abritaient plus de treize mille."

Le matériel humain ne fait donc pas trop défaut à l'Allemagne.

* * *

Mais l'artillerie allemande? Là encore les Allemands semblent assez éloignés de la disette.

"On travaille partout, jour et nuit, pour la fabrication des munitions que l'on accumule avec une activité fébrile, affirme ce même haut personnage roumain.

Et c'est à la supériorité en artillerie des Allemands qu'on attribue leurs succès du moment contre les Roumains.

LE COIN DES DAMES

AUTOMNE

TOUT passe! Les heures joyeuses comme les beaux jours. L'été vient à peine de finir et déjà on sent l'hiver qui approche à grands pas. On frissonne et en grelottant on se demande pourquoi il n'a pas été possible d'emprisonner un de ces rayons brûlants du soleil de juillet pour réchauffer cette atmosphère glacée de novembre. Il en est de même de la vie. On vieillit trop vite et dans le brouhaha du monde on n'a pas le temps de jouir des joies que Dieu sème sur notre chemin. On regrette plus tard de n'avoir pas su apprécier ces plaisirs qui maintenant font défaut.

Cette saison d'automne est d'une tristesse inexprimable. Ces arbres dépouillés de leurs feuilles qui semblent tendre les bras avec le désespoir de leur abandon; ces brindilles mortes qui traînent partout et qui proclament le dépouillement et la pauvreté.

L'automne... c'est bien l'image du soir de la vie et nous le sentons venir avec terreur. La tristesse envahit notre âme et il faut, malgré soi, méditer sur la fragilité de ce qui passe. Vieillir pour nous, femmes, est la plus terrible des punitions, et quand les années sèment des fils blancs sur nos têtes, nous sommes presque au désespoir. Pourtant pour plusieurs, le coeur reste toujours jeune. Les fleurs sentent aussi bon aujourd'hui qu'elles sentaient il y a vingt ans. La nature est aussi belle à nos vieux yeux de quarante ans et plus qu'elle l'était à seize ans, mais... avec cette différence que nous savons apprécier les belles choses doublement, car nous pensons ne pouvoir en jouir bien longtemps.

C'est à l'automne de la vie que les jours d'une femme, — si elle n'a pas d'occupations sérieuses, — s'écoulent péniblement. Le temps des illusions est passé, mais le besoin d'aimer et d'être aimé subsiste toujours. Les hommes ne connaissent pas ordinairement le coeur de la femme et ne savent ce que ce sentiment veut dire pour elle. Aimer sous l'oeil de Dieu est pour la femme un mélange de tendresse de confiance et d'admiration. Donner tout son coeur au compagnon choisi de sa vie, confondre avec les siennes ses ambitions, ses espérances; être fidèle toujours, dans la bonne ou la mauvaise fortune, voilà la définition du verbe aimer pour la plupart des femmes. Certainement que l'amour de l'automne de la vie n'est pas celui des jeunes années. Il disparaît, mais en disparaissant il laisse après lui un parfum non moins délicieux qui s'appelle l'amitié.

A celles qui sont rassasiées de la vie et qui n'ont plus de foi en l'avenir, je leur dirai: le bonheur est là près de vous, il est dans le travail, dans le dévouement pour les siens et pour les autres. Il ne devrait plus y avoir de vies inutiles aujourd'hui, puisque dans ce temps de guerre l'humanité souffre partout. Chacun doit d'une manière ou d'une autre aider ceux qui sont dans la misère et sècher les larmes de ceux qui pleurent.

GERTRUDE.

J'AI eu la pensée, un moment — je le confesse — de me retirer de ce Coin des Dames où j'ai reçu la plus bienveillante hospitalité. En effet, où voulez-vous qu'une pauvre jeune fille de bureau puisse désormais développer ses pensées littéraires, elle qui n'a tout le jour sous la pointe de son crayon que des hiéroplyphes sténographiques à déchiffrer, et devant ses yeux le clavier d'un "Underwood" obéissant à la pression de ses doigts?

Mais dans cette minute d'indécision, j'ai vu d'un coup toutes les joies que m'ont procurées ces dix-neuf mois de séjour dans la **Liberté**... et qui plus est cet attachement voué à ma bonne "Gertrude" qui, dans cette oeuvre sienne, m'a donné si généreusement une place à ses côtés, j'allais dire dans son coeur. J'ai mesuré l'étendue du sacrifice qu'il me faudrait faire... il est trop grand: c'est pourquoi je vous reste.

Vous voulez mes impressions de bureau? Elles se résument en peu de mots: elles sont généralement bonnes. D'ailleurs, quand on a affaire à des gentilshommes de quoi se plaindrait-on?

J'ai rencontré, là aussi, ue jeune fille charmante entr'autres — quoique Anglaise — à qui j'ai accordé bien vite ma sympathie. Je parlais dans ma langue, et je sentais qu'elle m'écoutait. Quand je fus libre elle me dit: "Je voudrais **pouvoir** parler français, ce langage me semble si doux. Je vous prie de croire que je l'ai alors embrassée d'un regard plein de vive reconnaissance pour ces bonnes paroles... Je l'aimai aussi pour ne m'avoir pas fait cette question surannée qu'on m'a posée souvent comme à tant d'autres: "Est-ce le "Parisian French" que vous parlez?" C'est à croire que les oreilles d'Anglais n'ont pas tous le tympan conformé de la même façon, puisqu'à celles de ma compagne de bureau, ma langue sonne doux et harmonieux, et à d'autres, elle sonne patois! C'est drôle!

Voilà, chères lectrices, **en gros**, ma première semaine passée au milieu de tout un monde d'habitudes neuves, d'expressions neuves, de termes d'affaires neufs, dont je me bourre la cervelle petit à petit... J'en reviens toute courbaturée, mais convaincue que la patience vient à bout de tout.

Je considère donc comme un vrai délassement, bien mérité, dites, de vous revenir tous les dimanches ou à peu près avec des impressions neuves (?)

JACQUELINE DES ERABLES.

19 novembre 1916.

QUESTIONS ENFANTINES

La mère voit avec inquiétude arriver l'hiver aux jours froids. Elle songe comment ses petits passeront cette saison que les grandes personnes supportent difficilement. Ce sont les méchants rhumes, les maux de gorge, la nervosité produit par le manque du grand air, que la mère craint le plus pour eux.

Bien que les mois les plus froids soient à craindre pour les enfants il y a cependant des moyens bien simples et très hygiéniques pour protéger l'enfant contre ces petits maux. C'est l'aération des chambres à coucher et de la maison. Certaines mères, de peur que l'enfant prenne le rhume, chauffent la maison à blanc, n'ouvrent jamais les portes, ne laissent, au grand jamais, entrer un fil d'air frais. C'est élever l'enfant comme une plante dans une serre chaude et la conséquence inévitable est que l'enfant, au moindre contact avec l'air frais, attrape un gros rhume, souffre de la gorge et parfois le voilà au lit avec de la température.

Les médecins exigent que les tuberculeux se couchent avec les fenêtres ouvertes et conseillent fortement aux personnes bien portantes de faire de même. Ce qui est vrai pour elles l'est aussi pour les enfants. Ne craignez pas d'ouvrir les fenêtres lorsque l'enfant sera au lit, bien couvert; l'air frais l'aidera à dormir et le froid intense du dehors n'aura aucune prise sur lui.

Il faut naturellement bien vêtir l'enfant qui sort. A moins de maladie, il devrait prendre l'air le matin et l'après-midi, mais pas après le coucher du soleil. Avec ce régime la mère ne pourra craindre le rhume, le mal de gorge ou tout autre mal dont l'enfant est sujet en hiver.

Pour le bébé qui ne peut supporter le trop grand air froid, on peut en le couvrant avec précaution le mettre dans une chambre où les fenêtres sont ouvertes et là le laisser même dormir. Il n'y a aucun danger, car l'air frais est nécessaire à la vie.

Il va sans dire qu'en tout ceci, la mère doit agir avec jugement, précaution et discernement. Il ne peut y avoir de règle fixe pour déterminer la quantité d'air frais que l'enfant doit aspirer ni pour déterminer quand l'enfant doit sortir ou rester à la maison. Les mères doivent consulter leur jugement.

Gertrude.

DE LA MODE

Pour un manteau, le choix du tissu dépend entièrement de l'usage auquel vous le destinez. Pour le jour, le drap bouclé, les écossais, le homespun, les damiers de laine. Pour les manteaux du soir ou manteaux d'opéra, les velours à côtes, le velours panne, la peluche dans les teintes à la mode, violet, bleu, vert sombre ou gris. Les manteaux du soir se garnissent préférablement de fourrures à longs poils. Il n'y a rien de mieux comme doublure pour un manteau que le satin, mais il faut l'acheter de bonne qualité si vous voulez qu'il dure. Il faut aussi choisir du satin dans les nuances claires afin de protéger la fraîcheur de la robe portée en-dessous. Les boutons pelucheux ou recouverts de fourrure parent ces manteaux.

* * *

Pour les jeunes filles les manteaux amples avec de larges emmanchures sont préférées. Pour ces manteaux on se sert de petites manches coulissées, pour l'intérieur des grandes manches.

* * *

Pour les fillettes le manteau long avec pèlerine habille confortablement. Joli et seyant est le manteau de velours noir garni d'une étroite fourrure.

* * *

Pour habiller le bambin qui joue dehors en hiver, les vêtements tricotés sont les plus recommandés. Paletot guêtres formant une sorte de culotte, bonnet et mitaines empêchent le petit homme de prendre froid. Ces vêtements tricotés sont d'autant plus chauds qu'ils sont plus élastiques et plus enveloppants.

CONSEILS

Pour amollir le beurre quand on veut faire des tartines, il faut remplir un bol d'eau bouillante et le laisser reposer jusqu'à ce qu'il soit bien chaud. Videz et renversez ce bol chaud sur le beurre. Laissez-le pendant quelques minutes et le beurre deviendra mou et pourra être étendu facilement.

* * *

Pour faire cuire des pommes de terre au four, faites-les bouillir dans de l'eau salée pendant dix minutes. Metez-les ensuite dans le fourneau et elles cuiront rapidement.

* * *

Une petite pincée de sel quand vous battez des blancs d'oeufs les font mousser très vite.

* * *

Pour refroidir un fourneau quand vous craignez qu'un gâteau brûle, mettez un bassin d'eau froide mais refermez immédiatement la porte.

* * *

Pour enlever des mains les taches de légumes, frottez-les avec la moitié d'un citron ou une tranche de patate crue.

RECETTES

Gâteau de Noël

Ingrédients: 1 tasse de sucre: 1 tasse de crême; 1 oeuf; ½ tasse de melasse; 1 cuillerée à thé de soda; 2 cuillerées à thé d'épices; 1 tasse de raisins; ½ tasse de noix (hachées); 2 tasses de farine.

Préparation: Défaites le beurre et le sucre. Ajoutez la crème et l'oeuf bien battu. Brassez le soda dans la melasse et ajoutez au précédent ainsi que les épices, les raisins, les noix et la farine.

* * *

Gâteau de Noël (aux pommes)

Ingrédients: 3 tasses de pommes sèches; 2 tasses de melasse; 1 tasse de sucre: 1 tasse de beurre: 1 tasse de lait; 2 oeufs; 4 tasses de farine; 1 cuillerée à thé de soda; 1 cuillerée à thé de poudre; 2 cuillerées à thé d'épices.

Préparation: Faites tremper les pommes toute la nuit. Coupez en petits morceaux. Ajoutez la melasse et laissez mijoter pendant deux heures. Laissez refroidir et ajoutez les autres ingrédients et faites cuire à un feu modéré.

* * *

Gâteau de Noël (blanc)

Ingrédients: ½ tasse de beurre; 1 tasse de sucre; ½ tasse de lait; 1 tasse de raisins; 2 oeufs; 2 tasses de farine; 3 cuillerées à thé de poudre; vanille.

Préparation: Défaites en crème le beurre et le sucre. Ajoutez le lait, les jaunes d'oeufs, les raisins. Battez les blancs en neige et ajoutez au beurre et au sucre. Sassez la farine avec la poudre puis ajoutez au reste. Parfumez de vanille au goût.

"LA BARRIERE" DE SAINT-NORBERT

Conférence de l'honorable juge Prud'homme

(Suite)

"Depuis quelques années déjà les nouveaux venus de l'Ontario semaient le trouble et la discorde et exaspéraient les Métis, dont ils méprisaient les réclamations. Schultz se mit à la tête d'un mouvement destiné à battre en brèche le Conseil d'Assiniboia. Un journal intitulé le "Nor-Wester", fut fondé et commença une campagne à cet effet. Bien plus, Schultz, ayant été condamné par les tribunaux à payer un certain montant, refusa de se soumettre et fut emprisonné pour mépris de cour. Ses partisans assaillirent la prison et le ramenèrent triomphalement chez lui.

"Le Conseil, impuissant à se faire obéir, laissa les coupables impunis. C'était avouer publiquement sa déchéance. Ceci se passait en 1866. L'anée suivante, les sauterelles ravagèrent le pays. En 1868 les fâcheuses aventures de Mair et de Snow, venus pour ouvrir la route Dawson, aggravèrent encore la situation. Ils prétendirent acheter les terres de Sainte-Anne des chefs sauvages et évincer les Métis déjà établis à cet endroit.

"On remit un jour à Louis Riel une lettre que Mair avait échappée accidentellement et dans laquelle il annonçait que, dès que les arpentages seraient terminés, les terres seraient distribuées aux gens de l'Ontario. Sur ces entrefaites, Dennis se mit à arpenter les terres de Saint-Vital. La mesure était comble: elle ne tarda pas à déborder.

"Les Métis sont d'ordinaire lents à prendre une décision, mais dès qu'ils l'ont prise, l'exécution suit de près et avec une persistance qui ne fait que se raidir devant l'obstacle. A la fin de septembre 1869, quelques Métis se réunirent à Saint-Vital et à Saint-Norbert. Ils y discutèrent les moyens à prendre pour protéger leurs foyers. Devait-on arrêter ces arpenteurs qui se taillaient ainsi des domaines sur leurs terres? Devait-on laisser le gouverneur McDougall prendre le pouvoir en main, sans que leurs droits fussent reconnus et garantis?

"Ces assemblées préliminaires servirent à élaborer le plan de conduite à adopter Riel était l'âme de ces réunions. Rien de définitif ne fut d'abord conclu. On décida seulement que tout propriétaire chasserait les arpenteurs qui s'arrogeraient le droit de pénétrer sur son terrain. Le 5 octobre 1869 Dennis se mit à arpenter la terre d'André Nault, à Saint-Vital Ouest. Celui-ci alla chercher Riel et quelques amis et vint sommer Dennis et ses employés de quitter immédiatement cette terre qui lui appartenait. Dennis voulut passer outre et continuer sa besogne, mais Riel mit le pied sur la chaîne d'arpentage et menaça de le chasser de force s'il persistait. Janvier Ritchot, un colosse, qui se trouvait près de Dennis, lui intima l'ordre de ramasser ses instruments au plus tôt. Devant cette attitude menaçante, Dennis se retira tout penaud et alla porter plainte au gouverneur McTavish.

"Ce fut le premier acte de résistance de la part des Métis. Le sort en était jeté. Le premier pas était fait. Ils allaient bientôt montrer qu'ils ne reculeraient devant rien pour affirmer et défendre leurs droits.

"Le gouverneur McTavish — dernier président du Conseil d'Assiniboia — était un gentilhomme de grande distinction, très sympathique à la population. Il essaya de tout concilier. Tout en reconnaissant le droit de propriété des colons, il conseilla de laisser les arpenteurs tracer leurs lignes afin de mieux préciser les bornes des terres. Riel interrogea le gouverneur sur l'autorité de ces étrangers, et celui-ci lui fit part de la cession du pays par la Compagnie de la Baie d'Hudson à la couronne d'Angleterre au mois de mars précédent. Armé de cet aveu, Riel trouva sa voie et définit immédiatement l'attitude à prendre. Loyaux sujets de Sa Majesté, les Métis habitaient une colonie distincte et indépendante du Canada, ne relevant que de la Couronne Impériale. Le seul gouvernement de la colonie était le Conseil d'Assiniboia, organisé en vertu de la chartre de la Baie d'Hudson. Or, la Compegnie ayant rétrocédé ses droits à la Couronne, la colonie se trouvait absolument sans organisation civile ni pouvoir public pour protéger la vie et les biens des citoyens. C'était le chaos et l'interrègne avec tous les dangers inhérents. Dans de telles circonstances le devoir des colons était de former un gouvernement de nécessité, provisoire de sa nature, qui devenait un gouvernement légitime. Salus populi, suprema lex. (Cf. Stephens, Commentaries of the Laws of England, édit. 1863, vol. 1, pp. 30-31). Blackstone, le père du droit anglais, reconnaît, lui aussi, qu'un tel gouvernement de nécessité devient "de jure".

"Il convient de remarquer que le traitement que les hommes d'Etat canadiens de cette époque voulaient faire subir à la future province du Mtnitoba tranchait absolument avec ce qui avait été fait jusqu'alors et ce qui eut lieu dans la suite pour l'entrée des provinces canadiennes. On ne fit exception que pour le Manitoba. On essaya de les jeter dans le moule fédéral sans consulter les intéressés.

"Après avoir entendu la plainte de Dennis, McTavish fit mander Riel, comme nous venons de le voir. Les Métis se demandaient avec anxiété comment ces négociations se termineraient. Ils savaient que la Compagnie de la Baie d'Hudson, lorsqu'elle se trouvait en présence de personnage encombrant ou lui cherchant noise avait l'habitude de le prendre doucement dans ses filets, en lui offrant une position-avantageuse. Riel était pauvre et il le fut toute sa vie. Ni l'appât du gain, ni les séductions de l'or, ne purent jamais chloroformer son patriotisme. Sa fidélité aux siens ne se démentit jamais. Il se mit résolument à l'oeuvre pour réaliser le programme qu'il s'était tracé. Sa noble indépendance lui rallia la confiance de la population.

"Il y eut bien quelques moments d'hésitation chez plusieurs.. L'entreprise était hérissée de difficultés. D'aucuns avaient peine à se résoudre à se jeter entre le Conseil d'Assiniboia, qui s'effaçait, et McDougall qui se présentait, affublé de l'autorité royale, pour le remplacer. Le problème était tout d'abord complexe et difficile à démêler pour des esprits peu familiers avec d'aussi graves questions Riel expliqua à ses nationaux la situation telle qu'elle était et amena facilement le grand nombre d'entre eux à ses vues, qui étaient très juste, comme il vient d'être démontré.

"Que dire de ceux qui refusèrent leur allégeance au gouvernement provisoire? Ils eurent tort sans doute, mais le recul des années permet de traiter avec plus d'indulgence leur erreur de jugement. Riel avait le grand tort, à leurs yeux, d'être jeune et par conséquent sans expérience. L'opposition lui vint surtout de quelques Métis membres du Conseil d'Assiniboia. Ces hommes regrettaient l'abandon d'un gouvernement paternel à l'administration duquel ils étaient attachés depuis nombre d'années et se demandaient avec inquiétude où les conduirait une organisation ainsi improvisée. D'ailleurs, les hommes d'âge mûr, qui ont souvent touché du doigt l'inanité des illusions de leur jeunesse, se méfient des aventures de ce genre.

"Quoiqu'il en soit de ces raisonnements qui expliquent cette opposition, ce qu'il importe de retenir en ce moment, c'est que Riel, tout jeune qu'il fût, avait raison et avait trouvé la véritable voie à suivre. Après son entrevue avec le gouverneur McTavish, il convoqua une assemblée, qui fut tenue chez J.-B. Nault. Quinze personnes étaient présentes, parmi lesquelles Janvier Ritchot, André Nault, Amable Gaudry, père et fils, J.-B. Nault, Prosper Nault Godfroi Nault, Paul Proulx et Cyrille Larocque.

"'Les Métis avaient appris que McDougall devait bientôt arriver à Pembina et qu'il y avait déjà envoyé ses bagages et des caisses contenant des carabines. Hyman espion de Schultz, avait raconté dans une famille métisse, que les partisans de McDougall étaient armés et qu'en cas d'opposition ils le défendraient. En face de ces menaces, il fut résolu à cette première assemblée de s'opposer à son entrée dans le pays. Le 16 octobre une dernière assemblée fut tenue. Environ vingt personnes y assistaient. Riel demanda si les Métis étaient décidés à construire une barrière à Saint-Norbert pour arrêter McDougall. L'assemblée approuva le projet et huit hommes s'offrirent immédiatement pour commencer le travail dès le lendemain. Un conseil fut organisé pour aviser à ce que l'on devait faire. John Bruce en fut élu président et Louis Riel secrétaire.

"Le lendemain, 17 octobre, Paul Proulx et deux jeunes gens se présentèrent au presbytère de Saint-Norbert. Ils avaient chacun un fusil, un sac de provisions et des munitions. — Tiens, leur dit M. Ritchot, où allez-vous avec ce bagage? — Nous venons faire la guerre, répondit Proulx. — Ce ne sera pas une grosse guerre, puisque vous n'êtes que trois, repartit M. Ritchot en souriant. — D'autres vont venir, continua Proulx, et nous ne laisserons pas passer McDougall. — Le perspicace curé cessa de rire et il eut dès lors la claire vision de ce qui se préparait. Les guerriers se trouvèrent bientôt au nombre de huit, parmi lesquels Godfroi Nault, Amable Gaudry, père et fils, et Cyrille Larocque. Cette escouade de huit valeureux se mit bientôt à l'oeuvre.

"La barrière fut placée à l'endroit où le chemin de Pembina aprsè avoir traversé la rivière La Salle, rencontre sur un petit coteau le chemin de fer du Canadien Nord, sur le lot 80, à quelques centaines de verges au sud-est de l'endroit où est actuellement la croix. M. Ritchot avait fait placer la croix dans le bois, tout près d'un petit chemin, afin qu'elle ne fût pas exposée à être insultée au cours des événements qui se préparaient. Les huit braves plantèrent solidement des pieux en terre et construisirent une clôture qui fermait le chemin. Le soir ils couchèrent dans le bois pour garder cette barrière. Pendant ce temps Riel allait réchauffer le zèle de ses partisans qu'il envoyait grossir le premier contingent. Le lendemain les recrues étaient au nombre de dix et au bout d'une semaine leur nombre dépassait la centaine.

"Dans l'intervalle, M. Ritchot — plus tard Mgr Ritchot, P.A. — était le principal fournisseur de provisions du campement. Il avait commencé par offrir un veau, mais bientôt boeufs et vaches de son troupeau servirent de victuailles "A la guerre comme à la guerre" disait-il, "mais ne touchez pas à mes poules."

(A suivre)

IL FAUT LES PENDRE...

(Le **Progrès du Golfe**)

Un bonhomme qui se donne bien du mal de ce temps-ci, c'est le nommé Jos. B. Brierley...—Vous ne le connaissez pas? Vous n'avez pas à vous en excuser... Moi, qui vous parle de ce **gentleman**, je ne connais son nom que depuis quinze jours.

Quoi qu'il en soit, je connais assez ce Brierley pour reconnaître que c'est un type **ben capable!** Imaginez-vous qu'il est convaincu que MM. Patenaude et Blondin sont les "porte-paroles" autorisés des Canadiens de Québec... C'est ce qui s'appelle en bon français "prendre des vessies pour des lanternes".

Avec un pareil point de départ M. Brierley (soyons polis, si ce type ne l'est guère) se croit tenu d'inonder la presse anglaise de communiqués sur le sujet suivant: "**Quebec and the war**", "la Province de Québec et la guerre".

Naturellement, ces communiqués sont à base de récriminations —Les Canadiens-français ne se sont pas enrôlés en nombre suffisant. Le **French-Quebec** n'a donné que 12,000 ou 13,000 soldats, tandis que l'**English-Quebec** a donné 24,000. Pourquoi les recrues canadiennes-françaises ne forment-elles qu'un "pourcentage" de quatre-cinquièmes de 1 pour cent de la population française, alors que le "pourcentage" de la population anglaise est de 7.60 et celui de l'Ontario 5.57? MM. Blondin et Patenaude sont **effrayés** des conséquences incalculables d'un état de choses pareil... Et le Canada anglais est **exaspéré** de l'indifférence du Canada français au sujet de la guerre: "**English Canada is exasperated at French-Canada's attitude towards the war.**"

* * *

De quoi peut dépendre ce **peu d'enthousiasme** des Canadiens-français pour l'enrôlement? M Brierley est certain que ce n'est pas dû au manque de courage. M Blondin a dit que c'est à l'ignorance des **Canadien**; bien tranquilles chez eux, ils ne connaissent pas les grands courants de pensée (**currents of thought**) qui tiennent les habitants des autres provinces en contact avec les hautes questions de politique internationale et de politique impérial..iste.

M. Brierley admet que cette opinion flatteuse de M. Blondin contient une grande part de vérité. M. Blondin est bien bon de donner des explications aussi lumineuses...

Mais M. Patenaude est un penseur de bien grande envergure. M. Patenaude, par conséquent, a trouvé la cause du mal. Il a informé le Canada-anglais que la cause du mal, c'est Bourassa.

Et M. Brieley dit lui aussi que c'est Bourassa qui est responsable de tout le mal que nous veut le Canada-anglais. C'est Bourassa tout seul qui a refroidi l'enthousiasme des Canadiens-français....

—Pourtant non! Bourassa n'est pas tout seul à **ruiner la Confédération sur ces bases.** Les curés aussi sont cause de **l'exaspération du** Canada-anglais. Le Canada-anglais, si aimable à l'endroit de la race française, est littéralement outré du manque de loyalisme des curés. Voyez-vous ça? Alors que les pasteurs anglicans, presbytériens, baptistes, méthodistes, anabaptistes, mormons et doukhobors ont fait des **sermons** sur l'enrôlement, (dont un, fort aimablement traduit en **Parisian French** par les soins du ministère de la Milice, a été adressé, sans doute sur la recommandation de M. Blondin, pour éclairer notre **ignorance**), eh bien! pas un de nos curés n'a fait encore publier dans la **Patrie**, ni traduite en **slang torontonien**, une seule pièce d'éloquence impériale!!!...

Ah! M. Brieley a bien raison de s'arracher, d'indignation, les derniers poils épouvantés qui s'érigent encore sur son impériale caboche...

Allons, ouste! il faut des Canayens pour prendre Bapaume et Péronne... Car on n'ose pas mettre d'Anglais à pareille besogne..

—Dites-nous ça, plusieurs fois encore, M. Brieley! Peut-être vos paroles scandalisées trouveront-elles le chemin de nos coeurs, — à commencer par le coeur de MM. Rainville, Patenaude et Blondin, car ces Messieurs, à leur éternelle honte, bien qu'ils aient navigué et ramé, depuis 1911, dans les courants de pensée impériale, n'ont pas encore jugé bon de dévouer leur peau au salut de l'Empire et au maintien **des bases de la Confédération**...

A moins que M. Brierley ne réserve ces honorables **gentlemen** à l'exécution des "hautes oeuvres" du Canada-anglais?..... — C'est vrai. Ces curés, il n'y a qu'un moyen de les mettre au pas. Il faut les pendre...

Radcliffe.

LES DECISIONS DU CONSEIL PRIVE

(Du **Catholic Register**, de Toronto)

Après quarante-neuf ans de Confédération, le Canada peut discerner les éléments et les caractéristiques de sa vie nationale désormais permanents et fixés. Deux de ceux-ci sont la langue anglaise et la langue française. Dans cinq cents ans d'ici ces deux langues seront parlées au Canada par de larges sections de notre peuple. Ni l'une ni l'autre n'a besoin d'appui législatif pour assurer sa permanence, pas plus que ni l'une ni l'autre ne peut être supprimée par les législateurs ou par action administrative. Elles sont des éléments de notre vie nationale qui se perpétueront d'eux-mêmes. Nous pouvons regretter que l'unité nationale n'ait pas le bienfait de l'unité de langue, tout comme nous pouvons regretter, sur le même terrain, que le Canada ait tant de religions différentes, mais l'unité nationale, résultant du lien fédéral, est possible en dépit des différences de races et de religions. Ces différences sont des caractéristiques de naissance du Canada. Notre nation est ainsi née. D'autres nations ont eu à faire face à de semblables difficultés. On a eu recours à divers expédients en Europe. Dans quelques cas on a tenté la suppression sous un régime despotique, mais avec un bien mince succès. On ne saurait même pas essayer cette méthode au Canada. Dans quelques pays d'Europe, avant que la vapeur ait rendu les voyages faciles et peu coûteux, le problème des langues chez les nations bilingues était résolu automatiquement par divisions territoriales. Les peuples ayant une même langue demeuraient dans le territoire où cette langue était parlée. Maintenant, comme conséquence du développement des moyens de communication, les problèmes de langage surgissent là où ils n'existaient pas autrefois. Le tableau suivant démontre qu'en Suisse les proportions linguales de la population changent:

	1880	1900
Français	21.4 pour cent.	22 pour cent.
Allemand	71.3 pour cent.	69.8 pour cent.
Italien	5.7 pour cent.	6.7 pour cent.

Dans les cantons de Fribourg et du Valais le Français prend de l'expansion au dépens de l'Allemand.

Dans tous ces cas il y a des difficultés locales lorsque des gens de langues différentes ont à s'entendre pour le support d'une école. C'est une erreur de supposer que le Canada est le seul pays sérieusement affecté par les différences de langage.

Le Règlement 17 est un essai de l'Ontario pour résoudre la difficulté scolaire résultant de la nécessité d'enseigner l'anglais et le français dans quelques parties de la province. Le Conseil Privé vient de déclarer que ce règlement est valide au point de vue constitutionnel. Cela n'empêche pas qu'il puisse être sage ou malavisé au point de vue politique, bon ou mauvais au point de vue éducationnel, juste ou injuste au point de vue de la race. Le Conseil Privé n'a eu rien à faire avec tout cela. Sa décision dit simplement que le gouvernement de l'Ontario a le pouvoir constitutionnel de faire un tel règlement. De fait cela a une grosse signification. Cela n'implique pas que l'agitation doit cesser, mais qu'à l'avenir elle doit se faire sur le terrain et dans les limites constitutionnelles.

Le Conseil Privé a de plus décidé que la Commission nommée par le Gouvernement pour remplacer la Commission des écoles séparées d'Ottawa est inconstitutionnelle. Cette décision ajoute à la stabilité du système des écoles séparées en sauvegardant le droit des contribuables catholiques à la direction de leurs affaires scolaires par des représentants élus par eux-mêmes. Ces représentants sont des commissaires, et s'ils manquent à quelque grave devoir de leur charge on peut prendre contre eux des mesures appropriées, mais ils ne peuvent pas être remplacés par un corps substitué par nomination gouvernementale.

Quel sera l'effet social de ces décisions? Les relations ont été très tendues entre des sections considérables de citoyens canadiens. Le remède à cet état de choses dépend beaucoup de l'étendue des intérêts de partis en cause dans l'agitation à Ottawa. Si le **Globe** est dans le vrai en affirmant que "le bilinguisme est maintenant en dehors de la politique", nous pouvons espérer avec confiance de grands progrès. Autrement peu de chose peut être accompli pour la paix sociale avant les prochaines élections fédérales.

LA VIEILLE CROIX DU BOIS-VERT

Je suis retourné l'autre jour dans le rang du Bois-Vert, à Saint-Michel. Elles sont élégantes leurs croix d'aujourd'hui. Elles portent une toilette de peinture blanche; elles ont même de l'or au bout des bras. Elles ont l'échelle, la lance, le Coeur et la couronne d'épines. Mais vous le confesserai-je? Non, elles ne savent plus nous parler comme les vieilles croix de l'ancien temps.

J'ai bien connu, moi qui vous parle, l'ancienne du Bois-Vert, la première de toutes, à ce que disait mon grand-père. Je me souviens encore de ma surprise. C'était le premier dimanche qu'on qu'on m'amenait à la messe. J'avais quatre ans. Au moment que nous passions à la ligne des Landry, tout à coup grand-père m'enleva mon chapeau et me dit: "Salue, mon enfant, c'est le Bon Dieu!" Je me retournai et j'aperçus la vieille croix du rang. Elle était toute vieille et toute grise, faite de deux boulins de cèdre mal équarris; un vieux coq de bois grossièrement sculpté la surmontait. Mais quel grand air vénérable lui donnait malgré tout son costume du pays! Puis, ce qui valait mieux encore, la légende avait poussé comme l'herbe autour de la croix, une légende paysanne et naïve, parfumée des senteurs du vieux temps. Et, voilà donc que cette légende, mon grand-père me la contait de fil en aiguille pendant que le cheval nous emportait du côté de l'église.

"J'ai bien connu ça, ce terrain-là, commença-t-il par me dire. Ca été ma terre anciennement. Dans ce temps-là, nous n'allions pas tous les dimanches à l'église comme aujourd'hui. Ca faisait trop de **voyagement** aller courir jusqu'à Saint-Joseph de Soulanges. La croix, c'était pour nous une manière d'église; c'est elle qui nous parlait du bon Dieu." Alors il me raconta qu'il y avait de cela cent ans et plus, ils étaient venus sur la baie de Saint-Michel, une vingtaine de bons lurons, pour s'établir sur la terre en bois **deboute**. La première chose décidée fut l'érection d'une croix. On résolut de la mettre sur un **button**, pour l'apercevoir de loin, de tous les lots du rang.

"Aux heures rudes du travail et aux sonneries de l'angelus, ça remplacera le clocher d'église", avait dit quelqu'un. Or, il arriva que, **rapport au button**, ce fut le lot de notre aïeul qui eut l'honneur d'être choisi pour la croix. Le propriétaire se chargea de la construire lui-même, avec deux cèdres les plus hauts et les plus droits qu'il pourrait trouver. Et l'on convint que, tel soir, après la journée faite, on ferait une **courvée** pour planter la croix. "Seulement, dans l'entre-temps, me disait grand-père, les langues avaient marché. Il y avait surtout dans la bande un **chicaneau** qui "se prétendait" pas mal et qui avait une langue de sept. Il aurait voulu avoir la croix sur son lot, voyez-vous. Ca fait que la langue lui marcha tant et qu'il se fit tant de **parlements**, que le **chicaneau** revira presque tout le monde. Ca fait que le soir de la **courvée**, le père, comme de raison, se trouva seul de sa bande pour faire l'ouvrage. Et ce n'était pas un petit poids, allez! La force de dix hommes! Ca fait que le père attendit jusqu'aux premières étoiles. Voyant qu'il n'y avait pas apparence qu'on viendrait, le vieux qui était encore jeune et qui ne manquait pas de **jarnigoine**, se dit comme ça, en lui-même: "Eh bien! mon vieux, fais ton signe de croix, recommande-toi à ton saint patron et houp!" Le lendemain quand le soleil se leva de l'autre côté de la baie, tous les gens du rang, à leur grande stupéfaction, aperçurent sur le **button** du père, la grosse croix de cèdre debout, droite comme un clocher d'église, avec son coq qui chantait cocorico. Comment le père avait-il pu tout seul? "Là-dessus, mes enfants, ajoutait grand-père, en baissant la voix, notre aïeul n'a jamais desserré les dents. Mais, dans la paroise, où on l'a surnommé depuis ce temps-là Jean-Baptiste La Croix, on a toujours pensé que saint Michel ou le bon Cyrénéen avait dû lui donner un coup de main."

"Et puis, mon petit, ce n'est pas tout ce que je sais sur le compte de la vieille croix", ajouta aussitôt grand-père qui se sentait en veine. Il m'a parlé alors, avec des mots solennels, de la procession ancienne de M. le Curé pour conjurer les tourtes: une cérémonie que les anciens de la paroisse n'ont jamais oubliée! C'est paraît-il, depuis cette procession à la vieille croix du Bois-Vert, — du moins c'est ce qu'on dit par chez-nous — que les tourtes qui mangeaient tout le blé, sont parties pour les vieux pays et ne sont jamais revenues. C'est à la croix du Bois-Vert, aussi, qu'on fit quelques années plus tard la procession pour les sauterelles. Et le lendemain, s'il vous plaît, dans tous les champs de Saint-Michel on trouvait les sauterelles collées à la paille du grain, déjà mortes et noires, et ne sentant pas l'odeur, je vous assure. Les uns disaient que les anges du Bon Dieu avaient fait le coup; d'autres, que le diable en personne les avait grillées pendant la nuit **pour pas que les oiseaux les mangent.**

* * *

Voilà donc ce que racontait grand-père, par ce matin de dimanche, sur la route de l'église. Mais j'ai mes souvenirs, moi aussi, sur la vieille croix du Bois-Vert et ces souvenirs lointains me reviennent avec les récits de mon grand-père.

Dans la première vision du monde qu'enfants nous avions prise par les fenêtres de la maison paternelle, il y avait, du côté de l'ouest, le clocher de l'église et la croix du chemin. Nos yeux de tout-petits regardaient souvent, sans trop comprendre, cet arbre étrange au bord de la route là-bas, sans feuilles, avec une seule branche en travers. La Croix! Ce mot divin fit son entrée dans notre vocabulaire avec les premiers vocables de la langue. A la suite de nos parents qui disaient ainsi, nous disions par exemple, quand les gens du rang allaient à la grand'messe ou en revenaient: "Tiens, les voitures passent à la croix!" Ou encore: "les voitures sont de l'autre côté de la croix!" Faisait-il une grosse tempête de neige, nous disions: "Il poudre si fort qu'on ne voit pas la croix." Les soirs de grande lune, c'était au contraire: "Il fait clair comme en plein jour; on voit la croix dans la nuit."

Plus tard, avec les premières leçons de catéchisme, nous comprîmes le mystère de la croix; et la vieille croix de cèdre saluée matin et soir sur la route de l'école, devint la grande amie. En passant à la croix, c'est drôle, nous avions moins peur des quêteux. Les jours de tempête et de gros temps, la croix faisait entendre une plainte ses vieux bras remuaient, elle avait l'air de nous dire: "Vite, les petits, vos mères sont inquiètes, hâtez-vous de rentrer!" Le matin de ma première communion, il faisait un beau soleil de mai. Je donnais le bras à ma mère; mon brassard de soie blanche flottait au vent. Quelque chose bondissait bien fort dans ma poitrine. En passant devant la vieille croix, j'ôtai mon chapeau, et je saluai très bas. Le vieux coq — ah! je suis bien sûr de l'avoir entendu— comme au temps de mon aïeul, chanta dans le matin clair son plus joli cocorico. La vieille croix, elle, me regarda avec amour. Elle avait dans le regard, l'expression de tendresse qu'à mon départ de la maison j'avais vue dans des yeux de ma grand'mère, et elle me dit comme ça, très affectueusement: "Bonjour, mon petit ami!"

* * *

Voulez-vous que, pour finir, je vous raconte un soir du mois de Marie à la vieille croix du Bois-Vert? C'est un spectacle qui m'a vivement frappé dans mon enfance et qui m'est resté dans la mémoire. L'église était trop loin et les travaux des semences finissaient trop tard pour aller à la prière du village. Les gens du rang, par les soirs de beau temps, allaient donc après souper faire leur mois de Marie à la croix. J'avais cinq ans, je crois bien, quand grand'mère m'y amena pour la première fois. Nous allions sur la route, par une belle soirée de printemps. Grand'mère avait hersé toute la journée (car, dans ce temps-là, les grand'mères hersaient) et ses vieux souliers se frappaient de fatigue l'un contre l'autre. Cela sentait bon tout le long du chemin. Les grives et les rossignols chantaient encore dans les arbres et je demandai à grand'mère: "Est-ce qu'ils ne viendront pas, eux aussi, au mois de Marie?"

... En arrière de nous, des rumeurs de voix dans la brunante nous avertissaient que les gens de notre côté, les Brisebois et les Saint-Denis, s'en venaient aussi à la prière. Nous entendions distinctement les voix des hommes. ils parlaient des **retour** de prairie qui sont durs à **rabourer**; de Pierre à Paul qui comptait **rachever** cette semaine; de Joson Landry qui avait encore cinq grandes pièces à faire. Mais aussi, c'est un **lambin** qui **piétonne** sur son ouvrage.

Nous arrivions à la Croix. La lune, à ce moment, ronde et rouge, se levait de l'autre côté de la rivière. Chez les Landry, chez les Boileau et chez les Campeau se trouvaient déjà rendus. On causait à voix très haute. C'était Jacques au père Landry, un **étriveux** sans pareil, qui gouaillait Onésime Boileau. Le beau Jacques traitait les chevaux d'Onésime de vieilles bourriques, **par rapport** que, dans la journée, ils avaient à peine hersé leur pièce. Onésime, un garçon qui avait de la **parlette** pour trois, demandait au beau Jacques, s'il se souvenait de l'hiver de l'an passé, quand ils revenaient tous les deux de la grand'messe à Saint-Joseph, avec leur blonde; que Jacques avait voulu lui barrer le chemin, et que, lui, Onésime, avec sa petite jument noire, l'avait **repassé** quand même, lui faisant une queue de la longueur d'une terre?"...

"C'est bon, les **jeunesses**, assez de ces **parlements**", dit grand'mère qui venait d'arriver. Tout le monde se mit à genoux, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, comme dans l'église à Saint-Michel. Puis, on commença par la prière du soir, que grand'mère savait par coeur: "Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le"... Après la prière, ce fut le chapelet. Pour ma part, je me croyais à une vraie messe du Bon Dieu, comme à Saint-Michel, mais dans une église plus grande. Nous avions fini à peine la première dizaine que je vis là-haut, dans le firmament clair, s'allumer les premières étoiles. Et je pensai: "Ce sont les cierges du Bon Dieu pour notre mois de Marie." Ensuite, je remarquai qu'il y avait aussi, comme dans la belle église dorée, de là-bas, une senteur d'encens. Elle était faite du parfum des lilas et des boules-de-neige, des pruniers et des pommiers en fleur, des petites fleurs de trèfle blanc dans les prairies, et de l'arome plus fort de la grande terre brune qui, avec la fraicheur du serein, nous arrivait du haut des champs.

Mais voilà que tout le monde se mettait debout pour le cantique. Le cantique, c'était la finale et la partie la plus solennelle de la prière à la croix. On chantait:

> C'est le mois de Marie,
> C'est le mois le plus beau.
> A la Vierge chérie
> Disons un chant nouveau.

Les voix chantaient un peu rude; mais quelle âme on y mettait! Les notes du vieux cantique, poussées par ces robustes poitrines, se répandaient au loin dans le calme des prairies et des labours, et montaient comme une prière vers les cierges du Bon Dieu, avec l'encens des lilas et des boules-de-neige, des pruniers et des pommes en fleurs, du petit trèfle blanc et de l'arome de la terre. Pendant ce temps-là, la vieille croix du douce dans la nuit pour bénir ce temps des aïeux se faisait plus groupe de laboureurs en prière. Elle avait l'air elle-même d'une grande personne qui priait les bras étendus.

Quand la prière fut finie, les jeunesses **s'étrivèrent** encore quelque temps. Les femmes parlèrent du ménage, des enfants malades, du jardin à faire, des dernières couvées; puis, chacun repartit pour la maison. Ce soir-là, nous revenions comme toujours, par petits groupes détachés. Tout à coup, quelqu'un d'en avant se retourna et dit: "egardez donc là-bas la croix!" De toutes les bouches sortit un cri d'adadration. La vieille croix de cèdre priait encore, enchâssée d'étoiles, pendant que la lune qui montait dans le ciel, était venue se placer tout juste au croisement de la tige et des bras. "Regarde, me dit grand-mère, elle est plus belle **une beauté** que le Saint-Sacrement de Monsieur le Curé!"

CHAMBRES

A louer: deux grandes chambres chaudes, meublées ou non. S'adresser: 148 rue Goulet. Près du tramway.

Autour de la Ferme



Bétail

Tous les produits alimentaires sont en très grande demande à l'heure actuelle. Que faisons-nous, nous cultivateurs pour satisfaire cette démande? Avons-nous pris des mesures pour augmenter la quantité de nos produits ou pour en améliorer la qualité. Sommes-nous prêts à répondre à la demande encore plus vive qui aura lieu après la guerre? Nous préparons-nous systématiquement pour la réaction qui suivra peut-être, c'est-à-dire pour la mévente des produits? En d'autres termes, avons-nous, en vrais hommes d'affaires, fait l'inventaire de nos opérations d'élevage en vue d'augmenter la production, de diminuer le prix de revient, d'arrêter le gaspillage sous toutes ses formes et d'utiliser, de la façon la plus avantageuse possible, notre capital et notre main-d'oeuvre, déjà trop limités?

Bovins laitiers

Les bons veaux, de bonne lignée, bien élevés jusqu'au premier vêlage sont de beaucoup les animaux les plus avantageux. Une génisse élevée jusqu'à son premier vêlage (de 28 à 32 mois) revient à environ $60 à $75, le prix varie suivant les aliments dont on dispose, le prix de ces aliments et l'individualité de l'animal. On peut juger de la prospérité d'un cultivateur par le taureau dont il se sert. **Un cultivateur qui emploie un mauvais taureau n'est pas loin de la ruine. Celui qui en emploie un bon est sur la voie de la prospérité.** Le seul reproducteur réellement avantageux est le bon taureau de race, le meilleur qui existe. Cet animal paiera son prix à la première mise bas. Ne pouvons-nous voir nous-mêmes la perte qui résulte pour le pays de l'emploi de pauvres taureaux, et faudra-t-il donc que le gouvernement intervienne pour arrêter ce ruineux gaspillage en adoptant des lois pourvoyant à l'enregistrement et la suppression des reproducteurs sans race?

Les cultivateurs canadiens perdent tous les ans des millions de dollars en trayant de mauvaises vaches et en élevant de pauvres veaux, issus de taureaux sans valeur. N'oubliez pas qu'une mauvaise vache qui vous fait perdre de $10 à $30 par an vous coûte tout autant à élever et à entretenir qu'une vache avantageuse. La main-d'oeuvre, l'intérêt sur les bâtiments et l'outillage, sont les mêmes dans les deux cas. Donnez donc à toutes vos vaches et à vos génisses l'occasion de montrer ce qu'elles peuvent faire et pour cela, nourrissez-les et traitez-les bien, puis envoyez les mauvaises au boucher. Contrôlez la production pour connaître vos bêtes.

Si la main-d'oeuvre manque, vous ferez mieux d'essayer une bonne machine à traire que d'abandonner l'industrie laitière ou d'assécher les vaches prématurément.

Bovins de boucherie

Convertissez-vous vous fourrages en bonne viande ou vendriez-vous par hasard des boeufs petits, maigres, mal en point, qui consomment tout autant que le boeuf bien gras, qui fait prime sur le marché. Le seul reproducteur qui puisse donner un boeuf d'engrais avantageux est de bon taureau d'une race de boucherie et d'un bon type.

Nourrissez-vous économiquement vos boeufs d'engrais en hiver? Veillez à ce que vos animaux d'un ou de deux ans qui doivent être finis sur l'herbe continuent à profiter. Voici une bonne ration pour l'hiver: Foin (luzerne et trèfle si vous en avez), 10 à 12 livres; racines, 40 à 50 livres; maïs d'ensilage, 25 à 40 livres, ou un mélange de parties égales de racines et d'ensilage, 50 livres; bonne paille d'avoine, 5 livres; grain, si c'est nécessaire, 2 à 4 livres d'un mélange composé d'avoine et d'orge en parties égales. Si votre foin manque de qualité, si vous n'avez pas assez d'aliments succulents—de racines ou d'ensilage—donnez plus de grain et du grain plus riche.

Moutons

Qu'est-ce que vous engraissez cet hiver, des tiques ou des moutons? Si vous n'avez pas encore lavé vos moutons, il n'est pas trop tard pour le faire; vous économiserez ainsi la moitié de votre nourriture et vous aurez de bonnes brebis qui donneront naissance à de bons agneaux.

Si vous voulez avoir des agneaux qui profitent bien et beaucoup de laine, employez comme reproducteurs les meilleurs béliers possibles, de bonne taille, de bonne qualité—ayant une toison épaisse et de bonne qualité, le dos et les pattes fortes.

Mieux vaut séparer les agneaux des brebis pleines pendant l'hiver et leur donner du grain au besoin. En novembre et en décembre les brebis pleines exigent approximativement du foin de trèfle ou de luzerne, ou des pesats de pois non battus, 2 à 3 livres; racines, ou ensilage et racines, 2 livres par tête et par jour. On ne doit donner du grain qu'aux brebis maigres. Donnez de l'eau et du sel régulièrement. En janvier et février, avant l'agnelage, ajoutez à la ration de 1 à 3 livres de grain par jour.

Porcs

On gaspille des sommes énormes dans l'industrie porcine. **L'une des causes principales de pertes est la suralimentation des reproducteurs ou des porcs d'engrais.** Les truies trop nourries donnent invariablement de petites portées de porcs faibles qui profitent mal et qui meurent en grand nombre.

D'autre part, il est tout aussi dangereux de ne pas nourrir assez. Quand les truies et les verrats sont mal nourris, on a des porcelets petits et faibles. L'emploi d'une ration mal équilibrée produit des résultats désastreux, encore plus grands chez les porcs que chez les autres animaux. Une truie qui ne reçoit pas dans sa ration une quantité suffisante de matière minérale et de protéine a des petits souvent sans os, faibles ou sans poil, aveugles ou morts-nés Enfin, le manque d'exercice est une autre cause de pertes.

Ce sont les pauvres verrats n'ayant pas la taille, la qualité ou le type désirables, qui nous valent tous ces porcs qui se développent mal, s'engraissent mal et rapportent peu. Le porc qui ne profite pas rapidement fait perdre de l'argent au nourrisseur.

NOTES SUR LE FUMIER

Plus vous aurez de fumier cet hiver et plus vous en prendrez soin, meilleures seront vos récoltes de 1917. Que la saison soit bonne ou mauvaise, un sol bien engraissé et contenant beaucoup d'humus produit plus qu'un sol qui manque de ces éléments essentiels. Les récoltes résistent mieux à la sécheresse sur un sol léger car ce sol absorbe plus d'eau, les racines des plantes ont à leur portée immédiate de l'eau et des principes fertilisants assimilables en abondance, dès que la température devient favorable. On peut donc dire que le fumier rend, jusqu'à un certain point, **le cultivateur indépendant des vicissitudes de la saison.**

Les bêtes à cornes, le bétail en général sont généralement tenus sous abri en hiver sur la plus grande partie du Canada. C'est donc pendant cette saison que se produit la partie du fumier qui exige des soins et des manutentions spéciales. En été, la plus grande partie du fumier se distribue naturellement sur les pâturages, à l'exception d'un petit nombre de fermes où les vaches sont tenues en stabulation. L'engrais produit pendant l'hiver est donc un facteur très important, et la question des soins à lui donner mérite toute notre attention.

Rappelons sommairement trois choses se rapportant à la production, au soin et à l'application.

Premièrement. — Les mauvais planchers et les mauvaises rigoles occasionnent des pertes d'engrais dans l'étable. La partie liquide du fumier renferme beaucoup plus d'azote et de potasse que la partie solide, et ces éléments y sont aussi plus assimilables. Or, des milliers de dollars de cet engrais si précieux qui devraient être dans le sol de nos champs saturent la terre sous les vacheries canadiennes parce que les planchers sont mauvais et que les rigoles ne sont pas étanches. Si vos planchers sont en bois, assurez-vous, avant de rentrer vos bestiaux pour l'hiver, que les planchers et les rigoles soient bien réparés et étanches.

Deuxièmement. — Employez beaucoup de litière absorbante pour tenir les animaux secs et confortables, et pour retenir et conserver toute la partie liquide du fumier. Si votre provision de paille est limitée, hachez-là, vous triplerez ainsi sa capacité d'absorption. La mousse ramassée à la surface des tourbières, fait une litière excellente, très absorbante. La tourbe séchée à l'air fait également un bon absorbant; elle opporte aussi au fumier beaucoup de matière organique et de principes fertilisants. Une pelletée de tourbe mise tous les matins dans la rigole, derrière chaque vache, absorbe les liquides et rend le nettoyage plus facile.

Troisièmement. — En hiver, **ne laissez pas le fumier en tas ouverts dans la cour**; il se lave, s'égoutte, chauffe trop et perd sa valeur. C'est dans la terre qu'il se conserve le mieux. Nous savons qu'il est impossible de l'y mettre en hiver, mais on peut l'épandre sur la terre si celle-ci n'est pas très ondulée, et si elle n'est pas exposée au lavage de surface. Si ce lavage était à craindre ou si la couche de neige était trop épaisse, mettez le fumier par petits tas, disons de 500 à 1,000 livres, répartis de façon à ce que le champ puisse être revêtu d'une couche uniforme au printemps. De grands tas contenant beaucoup de tonnes de fumier chauffent excessivement, même dans les journées les plus froides, et perdent ainsi une bonne partie de leur azote et de leur matière organique. Les petits tas au contraire gèlent complètement et ne perdent rien. Dans les journées chaudes, ils ne perdent que peu par la fermentation excessive.

Si vous vous trouvez placés dans des circonstances telles que vous soyez obligés de conserver le fumier dans de gros tas en hiver, tenez ces tas aussi compacts que possible. Dans un tas tenu bien humide et bien tassé, pour que l'air ne puisse y pénétrer, la fermentation est contrôlée et les pertes sont réduites au minimum.

Frank T. Shutt,
Chimiste du Dominion
(Sous directeur).

Cote du Grain

Mardi soir, le 28 novembre 1916

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord..	188½		176⅝	178⅝	
No 2 Nord..	185⅜		174⅝	175⅝	
No 3 Nord..	180⅜		162⅝		
No 4 Nord..	165⅝		148⅝		
No 5 Nord..	144⅝				
No 6 Nord..	111⅝				
Fourrage ...	100				
AVOINE					
2 C. W.	60⅜		58⅛		
3 C. W.	59⅛		58⅛		
Extra 1 four	59⅛		58⅛		
No 1 four. ..	58⅜		57⅜		
No 2 four. ..	57⅝		56⅜		
Rejeté	56⅞		55⅜		
ORGE					
No 3	112		101		
No 4	100		93		
Rejeté	86		79		
Fourrage ...	86		79		
LIN					
1 N. W. C. ..	255				
2 C. W.	252				
3 C. W.	227				
Rejeté	227				

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Novembre ..	188⅜		255	
Décembre ..	184⅝	59⅞	252¾	100
Mai	181⅜	61⅞	259	104

Cote fournie par la N. Bawlf Grain Co. Ltd.

VOLAILLES

Commencez bien le mois en tenant un compte exact de vos recettes et de vos dépenses. Un moyen très simple de connaître la quantité de grain employée est d'avoir un coffre à provision dans le poulailler. On peut peser facilement le grain et enregistrer la quantité chaque fois que l'on remplit le coffre.

La Basse-Cour. — Au commencement de ce mois, les poulettes sont depuis plusieurs semaines déjà dans leurs quartiers d'hiver: elles ont commencé à pondre ou elles vont commencer. Occupez-vous d'elles régulièrement; voyez à ce que les trémies soient tenues bien garnies et les abreuvoirs bien remplis. Tenez toujours les poules et les poulettes dans des parquets séparés, car il est impossible de rendre justice aux deux lorsqu'elles courent ensemble.

Alimentation. — Nourrissez généreusement les poulettes, en vue de la ponte, et ne donnez qu'une ration légère aux poules gardées pour la reproduction. Donnez aux poulettes un repas de grain mélangé matin et soir; enfouissez ce grain dans une litière profonde pour qu'elles soient obligées de travailler pour le trouver. Tenez devant elles une trémie remplie d'une pâtée sèche. Les produits employés pour l'alimentation dépendent de ce que l'on a à sa disposition, le blé, l'orge, le maïs, le sarrasin; tous ces grains sont excellents mais ils valent mieux en mélange que séparément. Le son, les carottes, la farine de qualité inférieure, la farine de maïs, en parties égales, avec une demi-partie de farine de sang ou de déchets de viande, font une bonne pâtée. Si l'on peut se procurer de la farine de gluten à un prix raisonnable, on peut aussi en ajouter une demi-partie. Donnez régulièrement du lait ou tenez dans le poulailler une trémie remplie de déchets de viande. Ayez aussi des trémies de gravier et de coquilles d'huîtres et n'oubliez pas la verdure. Les poules apprécieront également une fourchetée de foin de trèfle mise dans un râtelier où elles peuvent avoir accès.

Nourrissez peu les vieilles poules. Tenez-les toujours occupées. Au lieu de la pâtée recommandée pour les poulets, donnez-leur du son sec; si vous vous servez de la pâtée, n'ouvrez la trémie que pendant un temps limité tous les jours.

Vente. — Voici le moment de chercher un marché; les oeufs sont rares et les détailleurs seront heureux d'en avoir une fourniture régulière.

Engraissement en épinette. — Continuez l'engraissement en épinette. N'essayez pas de vendre tous vos cochets de surplus dès que les froids arrivent. Voyez d'abord à ce qu'ils soient bien garnis de chair et si vous les vendez abattus, veillez à ce qu'ils soient bien tués. Une bonne méthode est celle qui consiste à les saigner et à les plumer à sec.

BETAIL

Mardi, le 28 novembre

Taureaux de poids

1,200 livres et plus—
De choix .... $7.00 à $7.25
Bon .... $6.40 à $6.65
Moyen .... $5.75 à $6.25

Taureaux de boucherie

De 1,000 livres à 1,200 livres—
De choix .... $6.75 à $7.00
Bon .... $6.50 à $6.75
Moyen .... $6.00 à $6.40
Ordinaire .... $5.00 à $5.75

De 700 à 1,000 livres—
De choix .... $6.75 à $7.00
Bon .... $6.25 à $6.50
Moyen .... $5.00 à $5.40
Ordinaire .... $4.75 à $5.25

Taures de boucherie

De 700 à 1,000 livres—
Choix .... $6.00 à $6.40
Bon .... $5.50 à $6.00
Moyen .... $5.00 à $5.40
Ordinaire .... $4.50 à $5.00

Vaches de boucherie

1,100 livres et plus—
Choix .... $5.75 à $6.25
Bon .... $5.50 à $5.85
Moyen .... $5.00 à $5.40
Ordinaire .... $3.75 à $4.90

De 800 à 1,000 livres—
De choix .... $5.50 à $6.00
Bon .... $5.00 à $5.50
Moyen .... $4.50 à $5.00
Ordinaire .... $3.50 à $4.00

Boeufs (Bulls)

De choix .... $5.25 à $5.50
Moyen .... $5.00 à $5.25
Bologne .... $3.75 à $4.25
"Cutters" .... $3.00 à $3.75
"Canners" .... $2.25 à $3.00

Boeufs (Oxen)

Bon .... $5.75 à $6.50
Moyen .... $5.00 à $5.50
Ordinaire .... $3.50 à $4.50

Veaux

De choix .... $7.00 à $7.50
Bon .... $6.50 à $7.00

"Feeders"

De choix, de 950 à 1,100 liv.
Prix .... $6.00 à $6.25
Bon. De 800 à 950 livres.
Prix .... $5.25 à $5.75

"Stockers"

De 450 à 800 livres—
De choix (breedy steers)
Prix .... $6.00 à $6.25
Moyen (taureaux) .. $5.50 à $6.00
Ordinaire (taureaux)
Prix .... $4.50 à $5.25
De choix (breedy heifers)
Prix .... $6.00 à $6.35
Moyen (taures) .... $5.50 à $6.00
Ordinaire (taures) .. $4.50 à $5.00

Veaux "stockers"

De choix .... $6.50 à $7.00
Bon .... $5.50 à $6.25

Porcs

De choix .... $10.25 à $10.35
Lourds .... $7.75 à $8.00
Légers .... $8.75 à $9.00
"Stags" .... $5.00 à $5.50
Truies .... $6.75 à $7.00

Moutons

Agneaux de l'année (choix)
Prix .... $10.00 à $10.50
Agneaux de l'année (ordinaire).
Prix .... $7.50 à $8.75
Lourds .... $8.00 à $8.75
Légers .... $6.50 à $7.50

LES PRODUITS

Mardi, le 28 novembre

Beurre

Crèmerie, briquette fraîche.
Prix .... .41 ..
Man. (Solids — Prix du gros) ...... .39 ..
De ferme .... .28 .33

Oeufs

No. 1 frais. La doz. .... .38 ..

Patates

Lot de 10 livres .... .90 ..
C-B. Au char, le bois. .. .85 ..
Manitoba. Au char .... .70 .75

Gruau

Sac de 80 livres $3.00

Farine

Lake of the Woods Milling Co.—
Five Roses. Sac de 98 liv. $4.95
Lakewood $4.82½
Harvest Queen $4.70
Memora $4.20
XXXX $3.20

Western Canada Flour Mills—
Purity. Sac de 98 liv. $4.95
Medallion $4.82½
Three Stars $4.20
Maitland $4.35

Ogilvie Flour Mills—
Royal Household (98 liv.) .. $4.95
Glenora $4.75
Manitoba $3.90
Whole Wheat $4.70
Graham $4.70
XXXX $3.20

Alimentation

Son — en sac $26.00
"Shorts" $28.00
Avoine cassée $40.00
Orge et avoine $40.00

Foin

Naturel, No 1 .... $11.00
Naturel, No 2 .... $10.00
"Midland", No 1 .... $ 9.00
"Midland", No 2 .... $ 8.00
"Timothy", No 1 .... $15.00

Volailles vivantes

Poulets No 1 du printemps.
Prix .... .16
Poules No 1 .... .12 .13
Vieux coqs .... .09 ..
Canards No 1 .... .13 ..
Oies No 1 .... .13 ..

Pour Lire au Foyer le Dimanche

L'Herbe Écartante

L'herbe écartante, disons-le tout de suite pour le compte des ignorants, ce n'est pas du tout le **tabac du diable.** Vous connaissez, n'est-ce pas? **cette grande herbage** aux feuilles larges et velues, à la fleur couleur de souffre, qui pousse dans la terre grasse, en arrière des **bâtiments,** et qu'on trouve, un de ces beaux matins, coupée au ras la terre, moissonnée par le diable pendant la nuit. Non, l'herbe écartante n'est pas le **tabac du diable.**

L'herbe écartante serait-ce alors **l'herbe à crapaud,** cette plante à tige plus courte que le **tabac du diable,** qui croît sur les levées de fossé, et dont le grain, quand il est mûr, ressemble à s'y tromper au grain de blé noir? C'est en mastiquant ces grains noirs — je n'ai pas à vous l'apprendre sans doute — que le crapaud refait la provision de son **levain,** ce **levain** terrible, vrai poison mortel, quand le crapaud le vomit en colère. Non, l'herbe écartante n'est pas **l'herbe à crapaud.**

L'herbe écartante serait-ce enfin **l'herbe à puce?** vous savez la petite herbe traîtresse qui se cache dans le mil, dans les fraises, sous l'ombre des framboisiers ou des cerisiers, pour mieux surprendre les jambes des enfants qui vont nu-pieds, herbe où nous avons pris dans notre bas âge des démangeaisons qui nous cuisent encore et dont on ne se guérissait — vous en souvenez-vous? — qu'en arrachant un pied de l'herbe maudite pour le faire sécher au soleil pendant neuf jours?

Non, l'herbe écartante, ce n'est ni l'**herbe à puce,** ni l'**herbe à crapaud,** ni le **tabac du diable.** Mais qu'est-ce donc alors, me demandez-vous? Vous ne savez pas?... Eh bien, moi non plus. L'herbe écartante... Mon Dieu!.. c'est... l'herbe écartante. Tout ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle existe, ou du moins qu'elle existait encore, il y a vingt-cinq ou trente ans, au temps de ma grand'mère.

Ma grand'mère qui avait vu des feux-follets, presque vu des loups-garous et qui possédait une botanique à elle toute seule, connaissait bien, je vous assure, l'herbe terrible. Quand nous partions pour le bois, aux framboises ou aux mûres, elle manquait rarement de nous faire entendre cet avertissement solennel: "Surtout, les enfants, prenez bien garde de **piler** sur l'herbe écartante." Et rien que ce mot mystérieux, vous l'avouerai-je? nous gâtait par avance la joie de nos plus belles excursions. Nous nous rappelions, avec des frissons dans le dos, les histoires que grand'mère nous avait racontées là-dessus, pendant qu'un écheveau tendu entre les deux poignets, nous lui prêtions nos bras en guise de dévidoir, et que la bonne vieille roulait ses pelotons de laine. Et je n'ai pas besoin de vous le dire, c'étaient des histoires vraies, des histoires arrivées. Une fois c'était le vieux Lucien Grichon — vous avez dû en entendre parler dans le temps — un vieux chasseur qui connaissait tous les arbres du bois par leur nom, qui aurait pu s'en aller, les yeux fermés, depuis le petit rigolet d'en bas jusqu'à la Grande-Pointe du trécarré. Eh bien! un jour que le vieux avait **pilé** sur l'herbe écartante, il se mêla si bien dans son chemin qu'il resta deux jours dans le bois, **écarté,** incapable de se retrouver. Un favori de l'aventure, ce fut surtout le père Gilbert Landrault. Le père Gilbert, faut bien le dire, ne passait pas pour "cracher dedans". Il prenait "quelque chose", pour se consoler, disait-il, de la mort de sa défunte femme. Y avait-il, entre ce "quelque chose" et l'herbe écartante, des rapports mystérieux, secrets?... Toujours est-il qu'en ces cas-là, l'herbe satanée se jouait sûrement de son homme avec une plus grande méchanceté.

Aussitôt qu'on avait mis le pied sur l'herbe écartante, racontait grand'mère — et si l'on était nu-pieds, l'herbe, cela va sans dire, agissait d'une façon plus foudroyante,—on éprouvait un vague malaise, la tête devenait lourde, puis venait le mal de coeur suivi de vomissements. "Absolument le mal, disait la vieille, que le Bon Dieu envoie, pour les punir, aux petits garnements qui fument à la cachette de leurs parents." Mais ce n'était pas tout. Bientôt autour de vous les arbres se mettaient à tourner et à danser, comme une troupe de sorciers. Et vous-même tourniez aussi, avançant, reculant, à gauche, à droite, pour en fin de compte aboutir toujours au même point. Alors le malheureux tombait par terre, pris d'une subite **endormitoire,** mais d'une **endormitoire** à part, pesante comme une ivresse. Et le lendemain et quelquefois même le surlendemain — ça s'était vu — on se relevait les cheveux tout cotonnés, nattés eût-on dit par les lutins, avec des douleurs dans tous les membres comme un quelqu'un qui aurait couché sur les ravalements. Et c'est qu'il n'y avait guère d'échappatoire à l'herbe écartante. Le feu-follet, le loup-garou, à la rigueur, on peut se sauver de ça. Pour le feu-follet, par exemple, c'est simple comme bonjour. Il n'y a qu'à planter son couteau de poche sur un pieu de clôture et pendant que le feu-follet vient faire la ronde autour du couteau, vous en profitez pour décamper. Pour ce qui est du loup-garou, vous foncez bravement dessus, vous tâchez de lui faire une blessure avec une pierre ou votre couteau, et si le sang part, dans le temps de le dire vous le **délivrez.** C'est ainsi que notre grand'père en avait délivré un, un soir d'hiver, dans le haut de la côte Saint-François. Mais quand on était pris par l'herbe écartante, impossible de s'en **démancher.** On était pris, ce qui s'appelle pris, et coûte que coûte il fallait faire son temps. Voilà ce que racontait grand'mère.

Or je crois bien mes amis, qu'une fois dans ma vie, m'arriva l'aventure de l'herbe écartante. Oyez plutôt.

Un soir au retour de l'école, chez nous m'envoyèrent comme de coutume **cri** les vaches, sur l'autre terre, au bout du rang. C'était **vers la fin de septembre.** Ma grande soeur m'avait dit en me remettant une belle beurrée de pain tout chaud: "Dépêche-toi, n'est-ce pas?" Entre nous, je crois un peu que la chère soeur attendait son **cavalier** ce soir-là. Car j'avais remarqué qu'en ces circonstances, désireuse de **tirer** les vaches plus de bonne heure, elle mettait sur ma **beurrée** une louable couche de confiture. Seulement, la maman m'avait donné à porter chez les Campeau un panier de viande fraîche, vu que la veille nous avions fait boucherie. Or le panier était lourd. Il y avait là-dedans, s'il vous plaît, une mi-côtelette, un **paleron,** et un bout de boudin pour chaque membre de la famille. Je partis donc plutôt lentement, Et même, à une courbe du chemin du roi, quand j'eus perdu de vue la maison, je m'assis sans façon sur le bord de la rivière pour me **reposer d'abord,** et ensuite — devinez quoi? — pour compter les **bouts de boudin.** Maman m'avait bien dit qu'il y en avait six. **Mais,** je ne sais pas, quelque chose me disait qu'il y en avait plus que six. Et si par hasard il s'en trouvait un septième, vous comprenez?... Or, mes amis, il se trouva qu'il y en avait un septième. Je vous en fais donc ma confession sans détours: il y a tel cenellier au bord de la route, de l'autre côté de chez les Saint-Denis, où je ne passe jamais, même après trente ans, sans que me revienne sous la langue je ne sais quelle saveur lointaine de boudin frais.

Mais il fallait se hâter. Donc le temps d'entrer chez les Campeau et d'en ressortir avec un "merci chez vous"; le temps de ramasser quelques cenelles par ci par là ben des fois et ben des respects a de **garrocher** quelques pierres aux **voliers** d'étourneaux qui s'en retournaient vers les pays chauds et j'arrivai sur l'autre terre. Je prêtai l'oreille. Une rumeur de cloche lointaine m'arriva. Les vaches comme toujours se trouvaient dans le bois du trécarré... En route donc pour le trécarré!

Chemin faisant, toutefois, j'assaisonnai encore mon bout de boudin de quatre ou cinq pommes ramassées sous des sauvageons, de quelques noix longue que j'écrasai entre deux pierres; j'y ajoutai même des alizes qui commençaient à étaler leurs grappes noires sur les feuilles jaunes et rouges de la bordure du bois. Hélas! mon malheur voulut aussi que j'en vinsse à passer près d'un grand frêne qu'avait escaladé une vigne sauvage. Et là-haut, presque au faîte de l'arbre, j'apercevais encore une grive et un étourneau attardés qui se régalaient de raisin à qui mieux mieux. C'était trop fort "J'y grimpe, me dis-je. Aussitôt dit, aussitôt fait. Oh! grimper, quelle volupté bien enfantine! On est petit, on veut se hausser, on veut voir. A peine le marmot est-il sorti du ber et commence-t-il à faire usage de ses jambes, qu'il se met à grimper. Que de fois nos mères désolées n'ont-elles pas dit à la voisine ou à la marraine en visite: "Ah! les enfants **tannants!** c'est **grimpigneux** que ça **grimpigne** partout." Nous **grimpignions** en effet un peu partout: dans le faîte des granges pour faire le plongeon dans les tasseries, dans les arbres pour dénicher les oiseaux et nous casser le nez. Nous **grimpignions** surtout dans les pommiers et les pruniers à l'époque des fruits verts. Le goût des fruits verts et le goût de grimper, voilà deux passions qui vont bien ensemble! Bon Dieu! que nous en avons mangé de ces petites prunes vertes malgré les menaces d'indigestions formidables par lesquelles nos mères prudentes s'efforçaient de nous terrifier!

Ce soir-là, c'était encore plus haut que de coutume. Et puis, à quoi bon me presser? J'entendais là, à quelques arpents à peine, les tintements réguliers de la cloche que la **Blanche** faisait résonner avec chaque gueulée d'herbe. Les vaches devaient donc s'en revenir. Car, chez nous, quand les vaches revenaient du champ ou quand les vaches s'en allaient au champ, c'était toujours la **Blanche** qui marchait par devant; puis après la première venait la seconde, et après la seconde venait la troisième, et ainsi de suite jusqu'à la **Noironne** qui fermait la marche. Donc, puisque la **Blanche** s'en revenait, il n'y **avait pas de soin;** je pouvais manger mon raisin et la grande soeur pouvait prendre patience.

Du faîte de mon frêne et entre les feuilles vertes de la vigne, je découvrais du reste un spectacle fascinateur pour mes yeux d'enfant. Le soleil se couchait au fin fond du bois; et la tête de la forêt jaunie par les premières gelées rayonnait comme un grand champ d'épis. De longs rayons dorés filtraient aussi dans les champs à travers les perches de cèdre des clôtures de travers. Partout, sur les terres voisines, les troupeaux descendaient du haut des pâturages, et se saluaient du haut d'un bord à l'autre avec de longs beuglements. Rien ne me plaisait plus à cet âge-là que la mélancolie des chaumes à l'automne, le désert des champs vidés de leur moisson et où planent les mille et un souvenirs du temps de la récolte et du temps de la fenaison. C'était là, sous ce poirier sauvage, que nous avions dîné tout le temps que nous avions fauché et rentré la grande pièce des coteaux. Un peu plus loin, à un renflement de la terre grise, je reconnaissais la tombe de notre vieux Brunaud, un vieux cheval de vingt-cinq ans, parent de la Grise, qui mourut subitement au champ d'honneur, un après-midi de fort soleil que mon frère râtelait au grand râteau une pièce de trèfle rouge. De mon **juchois,** je voyais encore flotter, mais bien fanée, la branche de merisier que nous, les enfants, avions plantée en guise de mausolée sur la tombe du vieux serviteur. Un peu plus près, j'apercevais, au bord du coteau des framboises, toute une bordure de cerisiers. C'était là qu'un midi, les hommes appuyés sur leurs fourches et le père sur un râteau de sa moissonneuse, nous avions récité l'angelus. Ce jour-là le vent de l'ouest nous apportait distinctement les vibrations de la cloche sainte qu'accompagnait auprès de nous la chanson des grillons et des cigales, pendant que par-dessus la ligne des cerisiers, le clocher de l'église coupé par le milieu apparaissait dans le rideau mouvant du feuillage, comme une croix d'argent suspendue dans les airs.

Cependant le soleil là-bas descendait toujours. "Vite, dégringolons", me dis-je. Et le remords de la désobéissance m'envahit avec l'appréhension d'un châtiment En quelques bonds, j'eus atteint la lisière du bois. Les mains fermées en porte-voix, j'appelai: "Ya, Ya-t'en **la Blanche?"** Pas un son de cloche, pas un bruit. De la forêt ne me venait qu'une forte odeur encore accrue par la tombée du serein, une odeur de feuilles séchées et de bois pourri avec une pointe de résine et un âcre arome de fougère. Dans le bois il faisait déjà très noir. Et soudain une folle terreur m'étreignit: je venais de penser à l'herbe écartante!... Et ces symptômes, ce malaise que j'éprouvais, n'étaient-ce pas les effets de l'herbe terrible? Je me sentais la tête lourde, le coeur mal en train, des accès de vomissements. Devant moi les arbres dansaient, on eût dit une ronde infernale. Et tout cela s'accompagnait pour moi de nausées étranges où se mêlaient des réminiscences de boudin, de pommes-sauvageons, de cenelles, de noix-longues, d'alizes et de raisin sauvage. J'avais beau chercher mon chemin, impossible d'avancer. Je me croyais pourtant bien à la baie des Ormes; mais ces érables, ces pierres, ces herbes, cette clôture, tout cela appartenait plutôt à la Grande-Pointe. Je tombai à quelques pas, presque ivre-mort, avec une sueur froide. Je n'eus que le temps de voir la première étoile scintiller en fusée à travers les larmes de mes cils; je crus entendre vaguement dans le lointain un sabbat de corbeaux en train de se percher, plus près de moi des chants de grillons sous l'herbe et le bonsoir narquois d'un **bois-pourri.** Puis ce fut le grand silence, l'immobilité absolue. L'herbe écartantes avait consommé son oeuvre.

Pendant ce temps-là, vous pensez bien, l'alarme grandissait de minute en minute à la maison. La grande soeur surtout allait et venait, regardait inquiète et du côté du village et du côté du bois et se disant: "Qu'est-ce qu'il fait encore le petit bonjour?" Ma grand'mère se montrait encore plus anxieuse. La pauvre vieille ne se méprenait pas sur les causes de ce retard. Mais pour ne pas effrayer notre mère outre mesure, elle se contentait de dire: "Pourvu qu'un malheur ne soit pas arrivé." Dès que les hommes rentrèrent pour souper, grand'mère en quelques mots les mit au courant de la situation. Le grand frère fut dépêché en toute hâte vers le bois, accompagné de Criquet, un vieil épagneul.

Là-bas, dans le bois de la baie des Ormes, c'était le grand calme de la nature et de la nuit. Les étoiles avaient mis des essaims de lucioles, eût-on dit, dans la chevelure de la forêt. Les arbres ne dansaient plus, les corbeaux s'étaient tus; les grillons chantaient plus bas pour ne pas éveiller le dormeur; seul, le **bois-pourri** qui s'était rapproché, continuait son monotone bonsoir, pendant que l'air se parfumait toujours des senteurs des feuilles séchées et d'un arome de résine et de fougère.

Criquet, le museau collé à terre, eut vite fait de trouver la piste. Bientôt le dormeur remua: quelque chose d'humide et de poilu lui passait dans la figure. C'était le brave chien qui sans façon léchait son jeune maître et le caressait de force coups de queue. Le dormeur ouvrit les yeux. Vaguement il reconnut l'épagneul et le grand frère. En même temps un tintement de cloche lui entra dans les oreilles: c'était la **Blanche** qui s'en revenait du champ, marchant par devant, suivie de la seconde et la seconde suivie de la troisième, et ainsi de suite jusqu'à la **Noironne** qui fermait la marche. Le grand frère, lui, questionnait et questionnait comme un juge d'instruction. Mais impossible de tirer la moindre réponse du dormeur. L'**endormitoire** le tenait et il s'en revint à la maison en chambranlant tout le long de la route, porté même à certains bouts par le grand frère.

A la maison, les questions recommencèrent de plus belle, mais sans plus de succès. La grand'mère plus avisée s'approcha du dormeur et lui enleva ses souliers. Elle les examina avec anxiété. Entre les rangs de cuir de la semelle, elle aperçut soudain... devinez? — le brin d'une herbe toute simple et qu'à sa tige un peu forte et aux feuilles ovales teintées de brun, un ignorant sans doute eut prise pour un vulgaire trèfle rouge. Mais la grand'mère ne fit ni un ni deux.—La tête de la pauvre vieille chavirait déjà.—D'un tour de main elle fit voler le rond du poêle, et vlan! C'était de l'herbe écartante!

Quand vous irez au bois, les amis, prenez bien garde de **piler** là-dessus.

Abbé Lionel Groulx.

"Les Rapaillages."

SOMMES-NOUS PRATIQUES?

Nous nous demandions, la semaine dernière, si le cultivateur savait tirer profit des ressources de notre sol. Nous voudrions répondre aujourd'hui à la question soulevée.

J'entends tout de suite l'objection de quelque brave cultivateur: "L'agriculture, ça c'est notre affaire. Qu'est-ce que vous en connaissez, vous autres, beaux parleurs. Pour la plupart, vous n'êtes même pas capables de traire une vache." Il y a du vrai dans cette boutade, et même beaucoup. Nous savons en outre que des hommes compétents écrivent habituellement sur ce sujet. Sans vouloir entrer dans le domaine des autres, nous gardant bien de mépriser l'expérience de nos cultivateurs, nous voulons toutefois montrer que la question agricole a su nous intéresser, qu'elle a même un soir fait discuter chaudement les membres de notre Cercle. Nous nous risquons à exposer nos vues personnelles sur la question.

Malgré les nombreux mérites de nos cultivateurs, nous croyons pouvoir affirmer que nombre d'entre eux manquent souvent de sens pratique. S'agit-il de se procurer une utilité quelconque, les avantages futurs ne comptent pas, le sacrifice présent est tout. Pierre trouve une belle occasion de s'acheter deux bonnes vaches, au prix de $100. Mais voici ses réflexions: "Je vais dépenser mon argent, or je n'en ai pas trop d'argent, donc je n'achèterai pas ces vaches." Un peu plus, et on refuserait d'échanger $10 contre $100, sous prétexte qu'on n'a pas d'argent à perdre. Veut-on un autre exemple? Est-il une invention plus utile et en même temps plus inconnue que celle du "distributeur d'engrais", si vous me permettez cette expression. Les statistiques appuyées sur l'expérience démontrent qu'un champ où l'on a répandu des engrais rapporte cinq minots de blé à l'acre de plus qu'un autre qui n'a pas eu le même avantage.

La machine dont je viens de parler, même au prix de $125, serait vite payée. Et en admettant qu'elle soit bonne pour vingt ans, quelle immense bénéfice ne procurerait-elle pas? Pourquoi alors se passe-t-on de cette mine d'or? Tout simplement parce que ça coûte cher.

Quoique le manque d'esprit pratique soit un défaut regrettable chez plusieurs de nos cultivateurs, il en est cependant un autre plus funeste encore: c'est la routine. Certaines gens sont deux ou trois générations en retard et semblent ignorer que nous sommes en 1916.

Quand nos pères sont arrivés au Manitoba, il y avait d'immenses pâturages encore inoccupés, aussi clôturant leurs champs propres, ils envoyaient leur vaches dans ces immenses plaines dont l'usage était commun. De nos jours, presque toutes les terres sont appropriées, du moins pour la région qui nous regarde, mais la coutume a subsisté d'envoyer le troupeau au loin. Or qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire leur donner comme pâturage les grands chemins. Aussi ne peut-on pas faire long en campagne, surtout en automobile sans rencontrer d'immenses troupeaux qui semblent se courir l'un l'autre, à la recherche de quelques brins d'herbe.

Ce n'est pas tout. Arrive l'heure de la traite et la même question se pose invariablement: "De quel côté sont partis les vaches ce matin? Où peuvent-elles bien être?" Puis on monte en selle, on chevauche pendant une heure et on finit par trouver le troupeau à cinq milles de la maison. Le jeune homme n'a pas envie de finir à minuit, aussi envoie-t-il après les vaches "pitou" qui les amène à la maison sans ralentir la course. On finit de traire les quinze vaches à dix heures et on est étonné de voir que la "canisse" n'est pas remplie, tandis que le voisin, qui n'a que sept vaches, a toujours deux pleines "canisses" de lait.

Mais voilà, le voisin garde ses vaches chez lui dans un bon pâturage; il n'a pas la prétention d'avoir des vaches de course et la traite a toujours lieu à heure fixe.

Oh! l'infatigable routine, l'envie insensée de ceux qui veulent s'enrichir à ne rien faire! Qu'on s'imprègne bien de cette idée, que l'on n'a rien pour rien.

Edmond Préfontaine,

Cercle Provencher.

L'A. C. J. C. au Manitoba

L'APOSTOLAT A LA PORTEE DE TOUS

Je lisais le "Coin des Dames" — on lit tant de choses aujourd'hui —et décidément je ne regrette pas ma lecture. C'est là qu'une idée m'est revenue. J'en étais à ce point du rêve où Jacqueline des Erables s'écrie: "Oh! moi je rêve d'un foyer bien chaud, beaucoup d'ouvrage qui m'y retienne, de la couture pour soi et pour les autres." **De la couture pour les autres!** L'on sent à la lecture que ce n'est pas rien qu'un rêve, mais une réalité déjà vieille. En tout cas, l'important que je veux souligner, c'est cet apostolat au coin du feu, apostolat à la portée de toutes les Canadiennes, qui toutes, sans exception, devraient être des raccommodeuses, des tricoteuses et même des artistes de l'aiguille et du crochet pour elles et pour les autres.

De cet apostolat féminin, journalier, tranquille et pratique, remontons à tous ces autres petits apostolats de la vie, tous ces petits détails importants qui, pris en masse, par le fait qu'ils sont quotidiens, deviennent une force vitale pour la race et partant, entrent dans ce qui constitue le plus pur patriotisme.

C'est la **motte** de neige qui roule, roule, grossit, grossit toujours et devient avalanche.

Cet apostolat des petites choses l'on pourrait peut-être le caractériser d'un mot et l'appeler: **l'apostolat de l'encouragement,** de l'encouragement sous toutes ses formes.

Un mot, un sourire ami à la vue de la bonne volonté ou du succès d'autrui, c'est peu en apparence, mais au fond c'est beaucoup plus qu'on croit.

L'obole d'un peu de son temps quand il s'agit de soutenir une oeuvre catholique, nationale, paroissiale ou même particulière, ça semble rien, mais c'est avec ces petits riens qu'on fonde des oeuvres qui vivent. Ainsi que chacun y mette un peu du sien pour abonner ses amis ou ses voisins au journal catholique; pour vendre les billets d'un dîner des pauvres, d'une séance de charité ou de soutien national; que vingt, cinquante, cent particuliers, spontanément, généreusement se fassent agents d'une cause louable, patriotique ou sainte, vous voyez d'ici quels effets imprévus en résulteraient.

Le don généreux du sou qui alimente le journal, la revue et la société nécessaires à la défense de la religion et de la patrie, n'est-ce pas là de l'encouragement bien placé, et surtout patriotique et chrétien. N'est-ce pas là être l'apôtre d'une cause, l'apôtre du prestige de sa nation et de la religion?

Et sur combien d'autres détails ne pourrions-nous pas attirer l'attention. Pour en donner encore un exemple, n'est-ce pas faire oeuvre d'apôtre de sa race que d'encourager d'abord les oeuvres, l'industrie, le commerce et les talents de son pays.

Au lieu de courir chez le Juif pour le moindre objet, pourquoi ne pas aller tout droit, par principe, chez l'homme de sa nationalité? Au lieu de taire par jalousie ou de critiquer par intérêt les qualités supérieures de son compatriote, pourquoi ne pas les louer, les mettre en relief et opposer ainsi nos hommes mieux doués que les autres aux personnalités étrangères? Pourquoi ne pas s'habituer à voir toujours dans les mêmes détails de la vie, la **cause,** l'idéal de la patrie. C'est bien plus par le patriotisme en détails, bien plus par l'apostolat de l'encouragement pratiqué par toute la race, que par ces grands réveils soudains mais passagers que nous ferons oeuvre patriotique durable et victorieuse. Oui, c'est par ces petites victoires sur l'indifférence, l'égoïsme, qu'on se prépare aux héroïsmes du grand apostolat.

Il serait bon peut-être pour élargir l'horizon de citer ces quelques lignes du **Catholique d'Action:**

"Enseigne l'économie aux pro-"digues. Enseigne l'épargne aux "imprévoyants. Enseigne l'ordre "aux hommes de désordre. Ensei-"gne la santé de l'âme à ceux qui "abusent de leur corps...."

Voilà encore un vaste champ d'apostolat à la portée sinon de tous, du moins d'un grand nombre. Un mot, un conseil d'ami peut faire parfois plus d'effet qu'un sermon. Oh! l'apostolat dans les détails, l'encouragement des oeuvres et des hommes quel sujets à réflexions! De quelle portée ne seraient-ils pas si tout le monde s'y mettait.

LaVérendrye.

LE TRAIN DE PLAISIR

C'est sous le distingué patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque que se fera la grande excursion récréative du 14 décembre 1916, dans la grande salle du Collège. De Paris à Monacco en train de plaisir, ça ne se voit pas tous les jours. Surtout le fameux boucher de Paris, Aristide Cassegrain n'est pas toujours sur le train. En tout cas, jeudi, le 14 décembre, Cassegrain y sera. Qu'on ne manque pas cette chance c'est une excursion à prix réduit.

Cinquante sous aller-retour en première classe.

Vingt-cinq sous aller-retour en 2me classe.

Jamais le C. P. R. n'a fait pa-seconde classe.

LaVérendrye de l'A. C. J. C.

RETRAITE FERMEE

C'est donc les 8, 9 et 10 décembre que l'A. C. J. C. aura ses jours de sanctification et qu'elle fera l'expérience encore une fois qu'il est bon le temps passé avec son Dieu. "Ces retraites, comme le disait Mgr Labrecque, c'est une halte de recueillement, une halte entre les occupations, les distractions, les orages, les dissipations, les tumultes du monde et l'éternité; une halte pour ranimer la foi, raviver la piété, fortifier l'empire de l'esprit et du coeur sur les sens."

LaVérendrye.

NOS MARTYRS CANADIENS

Un pas considérable vient d'être fait vers la béatification de nos martyrs canadiens. Le Saint-Père vient de signer le décret d'introduction de leur cause.

Rappelons que nos martyrs sont au nombre de huit; les PP. Jean de Bréboeuf, Gabriel Lalemant, Antoine Daniel, Charles Garnier, Noël Chabanel, Isaac Jogues, le Frère René Goupil et le donné Jean de la Lande.

En 1884, le troisième concile plénier de Baltimore adresse au Saint-Siège une pétition en faveur de l'introduction de la cause du P. Jogues et de René Goupil, martyrisés aux Etats-Unis. Deux ans après, le septième concile provincial de Québec imite cette démarche pour les quatre Pères: de Bréboeuf, Lalemant, Daniel et Garnier. La cause fait un grand pas lorsqu'en 1905, est institué à Québec, avec une si belle correction qu'elle lui vaut les éloges de la cour romaine, le procès canonique dit informatif qui embrasse dans ses recherches et propose à Rome sur un pied d'égalité les huit serviteurs de Dieu. En 1909 les Pères du premier concilé plénier de Québec envoient au Souverain Pontife une lettre collective, où remarquant qu'ils sont réunis dans la ville même d'où ces athlètes du Christ partaient pour annoncer aux peuples barbares la bonne nouvelle de l'Evangile au prix de leur sang, qu'ils sont de plus les témoins du renom de sainteté dont s'auréole leur mémoire dans le Canada tout entier, ils supplient le Saint-Père de hâter leur cause et d'ajouter ainsi un nouveau fleuron au diadème de notre Mère la sainte Eglise.

Il appartient maintenant aux catholiques du Canada de hâter par leur confiance et leurs fréquents recours aux saints martyrs, la glorification de ceux qui ont scellé de leur sang la foi dont nous vivons...

Edouard Lecompte, s.j.

En Province

CAMPERVILLE

Quelle température idéale! A cette saison de l'année, vraiment c'est à se demander si notre chez-nous n'est pas le seul à jouir de ce privilège. Bien que la terre soit gelée, il ne fait pas froid du tout, et le soleil nous réjouit de ses rayons tempérés. Aussi quelle activité partout. Les colons arrivés l'automne dernier et absents pour le temps de la moisson et des battages, reviennent sur leurs homesteads où ils vivront plus économiquement avec le salaire gagné, chez l'étranger, à la sueur de leur front. Tout en remplissant leurs obligations, quand à la résidence, ils seront prêts le printemps prochains à déboiser du terrain, à ensemencer celui déjà préparé et à se faire un bon et tranquille chez-soi. Les revenus d'un beau jardin et d'une petite récolte d'un peu de tout fortifieront l'espérance d'une aisance future.

Et des nouveaux colons, il nous nous en arrive assez souvent. Dans la première semaine de novembre, un M. Pouliot, avec son fils et son gendre, M. Tardif, venant des environs de Montréal et ayant travaillé à Saint-Boniface cet été, se choisirent chacun un "homestead". Hier encore, M. Lacroix, de Saint-Boniface, est venu rejoindre ses beaux-frères, les MM. Dufault, qui ont déjà pris six "homesteads" ici. Lui-même s'en prendra un bientôt; en attendant, il travaille de son métier à la mission de Camperville.

Léo.

SAINT-ALPHONSE

Lundi le 20 novembre, le R. P. Charles se rendait en automobile à Saint-Léon, ainsi que le R. P. Jean-Marie Comte, pour assister à un service chanté pour feu le R. P. Dom Paul Benoit, décédé en France à pareille date l'an dernier. M. et Mme Louis Malo allèrent avec lui jusqu'à Somerset rendre visite à Mme Jos. Labossière, qui est dangereusement malade. Le soir, il revint avec le R. P. Marie-Antoine Straub, curé de Saint-Léon, et le R. P. Bénédict, qui vinrent faire leur retraite ici.

• • •

M. l'inspecteur D. S. Woods, de Miami, a visité nos écoles, desquelles il a été très satisfait. Il a louangé les maîtresses et les élèves.

• • •

M. François Roelandt, fermier depuis plus de 21 ans à Saint-Alphonse, s'est bâti une belle maison près du chemin qui conduit de Saint-Alphonse à Mariapolis.

• • •

MM. Oscar Roelandt et Théophile Delichte sont allés faire un voyage aux Etats-Unis. On dit qu'ils y passeront l'hiver.

• • •

Vendredi le 17 novembre, M Jules Van de Velde eut la douleur de perdre un de ses petits enfants Zoé-Marie Van de Velde, âgée de deux mois et demi. L'enfant fut trouvé mort dans son berceau. Aucun signe de maladie n'avait été remarqué.

Feuille d'Erable.

AUBIGNY

Dimanche le 19, il y a eu assemblée des patineurs de Saint-Antoine, pour discuter la question d'avoir un patinoir confortable, cet hiver.

• • •

Mlles Céleste et Irène Chartier ont eu la visite de leur cousin et cousine, Aurèle et Albina Lafrenière.

• • •

Mlle Emérite Laferrière et M. Ph. Dumontier ont été se promener à Sainte-Elizabeth, dimanche, chez M. et Mme Edouard Landry.

X.



SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nous nous empressons de souhaiter beaucoup de bonheur et de joie aux deux nouveaux mariés de mardi.

M. le vicaire de Saint-Jean-Baptiste célébrait le mariage de M. Siméon Marion, qui unissait sa destinée à Mlle Rose Roy.

Une heure plus tard, M. le curé St-Amant célébrait le mariage de M. Firmin Barnabé avec Mlle Emélia Champagne.

Les deux couples sont allés chez leurs parents, MM. Marion et Barnabé, où ils leur fut servi, ainsi qu'aux invités, un excellent diner et souper, dont les convives ont fait l'éloge des mets délicieux préparés par Mmes Marion et Barnabé. Il fut lu une jolie adresse à M. et Mme Siméon Marion, par Mlle Ernestine Marion, soeur du marié. Ils ont reçu de nombreux et magnifiques cadeaux.

C'est à une heure très avancée dans la nuit que les invités se retirèrent, emportant avec eux un souvenir ineffaçable de cette belle journée.

Une abonnée.

• • •

Baptême

Le 16 novembre, M. et Mme Georges Lauzé, une fille. Parrain, M. le Dr F.-A. Roy et Mlle Anna Paul, tante de l'enfant, qui a reçu les noms de Myriam-Yvette-Fernande.

Une abonnée.

SAINTE-ROSE DU LAC

M. Thomas Hamelin, absent depuis deux mois à Winnipeg, est de retour parmi nous.

• • •

Nos chasseurs, MM. Jos. Hamelin, Patrice Nault, R. Pinvidic, L. Marshall, Jos. Bellemare et le Dr Gosselin, sont de retour de leur expédition, qui n'a pas été trop bonne. Nous leur souhaitons meilleure chance l'année prochaine.

• • •

Un de nos honorables citoyens, M. Alex. Hamelin, est en train de bâtir une bonne étable pour ses veaux de l'année. L'emplacement est très bien choisi: au bord de la rivière. M. Alex. Hamelin invite tous les paroissiens à venir visiter cette nouvelle amélioration.

• • •

Le temps est encore tout à fait agréable, et les canards font foison. Jugez donc par vous-même.

Un abonné.

FANNYSTELLE

M. et Mme Marcel Mollot, de Winnipeg, étaient en visite ici la semaie dernière.

• • •

Naissance. — Marie-Catherine-Claire, fille d'Oscar Coulombe et de Gertrude Hamel, née le 25 novembre. Parrain, M. Oscar Provencher; marraine, Mlle Coulombe.

• • •

M. Adolphe Guyot, de Saint-Boniface, était en visite dans sa famille samedi.

• • •

M. C. Dowd nous a quitté la semaine dernière pour aller demeurer à Hedrick, Iowa.

• • •

M. E. Burke nous quitte pour Winnipeg, où il résidera à l'avenir.

• • •

Un bon nombre de nos chasseurs sont maintenant à la poursuite du gros gibier dans les forêts du Manitoba. A tous nous souhaitons succès.

• • •

Comme nous l'avions annoncé, le bazar patriotique pour l'Association d'Education Canadienne-française a eu lieu les 25 et 26 courant.

Ce fut un succès brillant, et la somme réalisée par nos deux zélées candidates fut magnifique. Nous en donnerons la semaine prochaine le compte-rendu.

Nous avons fort goûté l'intéressante conférence donnée par M Henri Lacerte, avocat de Winnipeg, qui a bien voulu se rendre à la demande de notre comité local.

La parole de M. Lacerte, parole remplie des feux brillants du patriotisme, a réchauffé plus d'un coeur, parmi notre population. Aussi M. Lacerte a touché dans son discours les sujets les plus intéressants et de la plus haute importance pour nous, Canadiens-français.

Qu'il fait bon d'entendre et de goûter cette nourriture réconfortante du vrai patriotisme, présentée, donnée par un orateur aussi brillant que l'est M. Lacerte. Nous l'en remercions de tout coeur et nous garderons longtemps et toujours le plus gracieux des souvenirs.

Nos remerciements les plus sincères à nos dévouées religieuses, les RR. SS. Oblates du S.-C. et de M. I., pour avoir préparé avec soin les élèves de notre école, qui nous ont rendu, samedi le 25 courant, de bien magnifiques déclamations, chants, etc.

Le tout a fait l'admiration des spectateurs.

M. le Curé, en quelques mots choisis, a remercié les institutrices les RR. Soeurs et les élèves de cette coquette soirée récréative.

Yvonnic.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Dimanche, le 19, M. l'abbé J.-E. Tétreault, venu pour prendre des abonnements à la **Liberté**, donnait un sermon sur la Bonne Presse. La semence qu'il a jeté a évidemment rencontré une terre bien préparée, car non seulement elle a germée, mais elle a produit de suite une moisson abondante qui a été très bien préservée des chardons de l'égoïsme et de la mesquinerie.

Soyons fiers de nous, car notre paroisse compte le plus grand nombre d'abonnés. Nous sommes en avant des autres paroisses dans ce mouvement-là. 110 abonnés!

Bravo! Qui viendra prétendre maintenant qu'à Sainte-Anne on ne peut rien faire de bon?

• • •

Séance

Le 24 novembre avait lieu au couvent une soirée récréative donnée par les élèves en l'honneur de sainte Cécile et présidée par le Rév. Père Trudel, curé. En voici le programme:

Ouverture. — Solo de piano.

Strophes lyriques: Sainte Cécile. Solo: Mlle A. Jodoin.

Tableau vivant.

Saynète: Les enfants du Canada. — Madeleine, Mlle H. Desautels; Marie, Mlle C. Daigle.

Marche des petites: pot pourri.

Comédie: "Miss Sans-Ordre".— Personnages: Mrs Granger, A. Unger; Lily (doughter), E. Bayer; Cecilia, A. Lavergne; Edna Morrison, G. Koman; Miss Morris, F. Claydon; Emma Morrissy, (servant), N. Glover; Anna (servant), E. Paradis.

Monologue: Ma première montre. — Mlle V. Parenteau. Au piano, Mlle I. Parenteau.

Clémence ou Le Doigt de Dieu. Drame en trois actes. Personnages: Mme du Chatelier, M.-A. Champagne; Clara, sa fille cadette, F. Duguay; Clémence, sa fille anée, Y. Laurin; Anna, amie de Clara, Y. Laurin; Anna, amie de amie de Mme de Chatelier, M.-L. Laurin; Eudoxie, amie de Clémence, A. Demontigny; Clairette, femme de chambre, E. Fontaine; Joséphine, servante, A. Tardif; Marion, paysanne, M. Brisson; Perrette, fermière, I. Parenteau; Toinette, Benoite, Rose, enfants: E. Owens, A. Jodoin et E. Jodoin.

Entr-actes: Duo: A Toutes Voiles. Mlles I. Parenteau, E. Bayer, I. Langill.

Duo: Entry of the Gladiators.

Chant: Soyons unis. Solos: Mlles E. Bayer et K. Unger.

Mot de remerciements.

God Save the King.

Pour en faire une juste appréciation il faut dire que tout fut bien et certaines parties parfaites. Comme toujours, les bonnes soeurs savent arranger les choses. On y remarque toujours le rayon de morale qui se dégage: l'amour de la patrie!

Dans la pièce anglaise on est heureux de constater que nos jeunes Canadiennes-françaises qui y prenaient part maîtrisaient la langue de Shakespeare. Ce n'est pas la première fois qu'on le constate.

Après la séance, M. le curé Trudel dit quelques mots de remerciements et de félicitations.

M. Jubinville est salué par des applaudissements prolongés. "Ces séances, dit-il, font du bien à ceux qui y assistent. Après y avoir assisté, nous nous en retournons plus courageux à la besogne."

Puis il rappelle les heureux jours qu'il a vécus ici et déclare que s'il était pris de jalousie il jalouserait le Père Trudel.

Enfin la séance trop courte, (elles sont toujours trop courtes les belles séances), se termine par le Dieu Sauve le Roi.

La salle était relativement pleine. On y remarquait des auditeurs d'élite de Saint-Boniface, La Broquerie, Lorette et Thibaultville.

A en juger par le succès de cette soirée, la salle sera évidemment trop petite la prochaine fois.

• • •

Il paraît que la rivière la Seine se fait passer le patin sur le corps. Loin de se fâcher elle ricane comme la bonne sainte Anne. Elle est contente de voir les jeunesses s'amuser honnêtement. Soit en hiver, soit en été, la Seine est toujours sympathique. Elle rit avec les jeunes et soupire en passant près du cimetière!

• • •

Le Rév. Père Josaphat Magnan o.m.i., supérieur du Juniorat, visitait sa famille. C'est un enfant de la place et par conséquent Sainte-Anne lui dit quelque chose au coeur!

• • •

Les 8, 9 et 10 décembre un triduum sera prêché en action de grâces, en l'honneur de N.-D. du Perpétuel Secours.

• • •

Le Cercle Langevin de l'A. C. J. C. a tenu sa séance régulière dimanche le 26, après les vêpres. Ils ont toujours quelque chose à se dire, les "gâs" de l'A. C. J. C. Je pense qu'ils sont dangereux pour le pays! Pourtant, non, le curé est avec eux tout le temps ou plutôt ils sont le bras droit du curé. Il n'y a pas de danger!

Pierrot l'Exilé.

• • •

Nous sommes prêts
Réponse à M. D. Zireux

Monsieur,

Vous avez manifesté le désir de voir reprendre les parties de cartes. Eh bien! à notre assemblée régulière de dimanche le 26 courant, nous nous sommes occupés de la chose et nous avons décidé de recommencer. Nous sommes et serons toujours très heureux d'obliger nos co-paroissiens, c'est un des buts de notre association; et les avis qu'on nous donnera seront toujours très attentivement écoutés. Comme preuve, dimanche prochain le 3 décembre, partie de cartes (whist). Avis à nos amis de Sainte-Geneviève, de Thibaultville et à nos exilés de Winnipeg et de Saint-Boniface. On s'amusera ferme, soyez-en sûrs.

Vous disiez aussi qu'à Sainte-Anne plus on se connaît plus on s'estime. Eh bien! personne plus que nous n'a mieux éprouvé le fait. L'union sincère s'est faite parmi nous. Nous en avons goûté les fruits et nous voudrions que tous les partagent.

Si vous avez d'autres suggestions à nous faire nous serons toujours très heureux de les accepter.

Bien à vous,

Le Groupe Langevin
de l'A. C. J. C.
Le Secrétaire.

SAINTE-MARTHE, SASK.

Mariage

Le 21 novembre, en la fête de la Présentation de Marie, le fils aîné de M. P. Gagnon, mercier, ex-habitant de Saint-Norbert, Man., et Mlle M.-A. Hébert, se présentaient devant l'autel, illuminé et fleuri, de la sainte Vierge, en l'église de Sainte-Marthe.

Ce mariage unit deux familles des plus anciennes et des plus dévouées de la place. M. Gagnon père, a donné un huitième de sa terre — 20 acres pour église, presbytère, couvent, etc.

Aussi bien, la cérémonie a revêtu un éclat innaccoutumé. Les choeurs étaient soutenus par Madame F. Hudon, soeur de la mariée. Le Rév. M. Meindre, avant de bénir cette union, a prononcé devant une très nombreuse assistance, une substantielle allocution de circonstance.

Nos meilleurs voeux de prospérité aux jeunes époux. Déjà le nid est tout prêt, car le père et la mère de M. Gagnon leur cèdent avec un vaste domaine, une confortable demeure; et ils se retireront sur une autre terre, à côté de leurs enfants bien-aimés.

X.

SAINT-PIERRE JOLYS

M. Ovila Péloquin a épousé Mlle Marie Genest, d'Otterburne. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. J.-M.-R. Jolys, curé de cette paroisse. De très beaux chants ont été exécutés sous l'habile direction de Mme Georges Renuart.

Un superbe diner fut pris chez M. Genest, père de la mariée, à Otterburne. M. Albert Préfontaine, chef de l'opposition à la législature, député de Carillon, accompagna au diner Mme Veuve F. Péloquin. Mlle Gilberte Péloquin était accompagnée de M. Urbain Cinq-Mars. Ils sont tous revenus prendre le souper chez Mme Veuve F. Péloquin.

Quelques-uns parmi leurs invités se sont rendus le soir à la fête. Il y eut chant et musique.

Jeudi soir il y eut soirée à laquelle quelques jeunes gens furent invités. Les honneurs de la soirée ont été faits par Mlles Edmée et Edith Préfontaine. Une collation, des bonbons, etc, furent servis vers minuit et demie par Mlles Péloquin. M. Armand Péloquin accompagnait Mlle Emma Duprey, de Sainte-Elizabeth.

• • •

Les funérailles de M. Gracien Tétreault eurent lieu ce matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille éplorée.

• • •

Les membres de la Société St-Grégoire sont à préparer du très beau chant pour le 8 décembre et les grandes fêtes de Noël. Ils réussissent si bien sous l'habile direction du Rév. Frère Louis, directeur du collège, que les gens de Saint-Pierre ont toujours hâte de les entendre.

• • •

M. Albert Sicotte est l'heureux père de deux jumelles. L'une a reçu au baptême le nom de Clara et l'autre Sarah.

• • •

M. Félix Lamoureux est déménagé dans la maison de M. Edouard Jerome.

• • •

La Rév. Mère Provinciale était de passage au couvent la semaine dernière.

• • •

Les religieuses de Saint-Pierre sont à préparer une séance pour le 27, jour de la fête patronale de M. le Curé.

• • •

Mme Jos. F. Lambert et M. Delphis Lambert doivent partir prochainement pour un voyage de quelques mois en province de Québec.

Un abonné.

LETELLIER

Feu M. Onésime Lemire

Notre paroisse vient encore d'enregistrer un décès dans la personne de M. Onésime Lemire. Encore un des pionniers qui disparaît avant l'approche de l'hiver. Originaire de la Baie-du-Febvre, M. Lemire, accompagné d'un bon groupe d'amis, était venu s'installer au Manitoba en 1890, pour former le noyau de la paroisse de Saint-Pie de Letellier, fondé par le vénérable curé Jutras, notre distingué conférencier agricole.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 24 novembre: l'absoute et le service furent chantés par le Rév. M. Defoy, assisté de M. l'abbé A. Béliveau, comme diacre, et de M. le curé Jutras, comme sous-diacre. Conduisait le deuil: M. Zacharie Lemire, frère du défunt.

Les porteurs étaient: Euphaméus, Josaphat et Wilfrid Lemire, Albert Dansereau et Ernest Jutras. Ce fut un deuil pour toute la paroisse, qui s'était fait un devoir de rendre un dernier hommage au cher disparu, en assistant au service funèbre.

Il laisse une nombreuse famille pour pleurer sa perte: Mme Lemire, quatre garçons et six filles: Mme Albert Dansereau, Mme Ernest Jutras, Mme Ovila Houle, Mme Hector Fortier, Mme Adélard Houle, Euphaméus, Norbert, Josaphat, Wilfrid et Mlle A. Lemire.

LA VIEILLE COMMISSION DES ECOLES SEPAREES A OTTAWA REPREND SES LIVRES

Le Département de l'Instruction Publique envoie à la Commission Gouvernementale ordre de remettre à la commission scolaire tout ce qui lui appartient. —Une explication de M. Ferguson sur le sujet.

Ottawa, 24. — L' "Evening Journal" d'hier soir annonçait la nouvelle que le Département de l'Instruction Publique de la province venait de donner ordre à la commission scolaire gouvernementale de remettre tous les livres, documents, sceaux qu'elle détient à la commission scolaire régulière.

La dépêche de Toronto ajoutait: "Cette prompte action a été déterminée à la suite de la demande faite par la commission scolaire et prise, avec les explications de M. Ferguson, elle signifie l'exclusion de toute controverse.

"Le Département suivra certainement la loi telle qu'interprétée par le Conseil Privé, a déclaré M. Ferguson qui a ajouté: Il est du devoir de tout citoyen et de tout corps public de suivre cet exemple rigoureusement."

En rendant publique cette décision des autorités provinciales M. Ferguson a annoncé en même temps que des ordres avaient été envoyés à Ottawa et que les livres, documents et autres propriétés de la commission scolaire allaient être remis immédiatement.

"On peut compter que le gouvernement, le département de l'Instruction Publique et la commission suivront la loi à la lettre", a ajouté M. Ferguson. La décision du plus haut tribunal de l'Empire a été que la loi constituant la commission gouvernementale était ultra vires et par conséquent la commission n'a pas de status légal. En conséquence, ses documents, livres et sceaux doivent être dans les mains de l'autorité légalement constituée telle qu'elle existe à l'heure actuelle, c'est-à-dire la commission scolaire."

La commission scolaire a immédiatement loué un bureau dans l'édifice du "Droit", rue Dalhousie, où elle fera transporter immédiatement tout ce qui lui appartient. La commission aura une assemblée au cours de la semaine prochaine.

AU CLUB "LE CANADA"

La première partie de cartes de la saison a été donnée par ce club dans son local, Edifice Cadomin, angle sud des rues Main et Graham, vendredi soir. Etant donné le peu de publicité qu'avait reçue l'événement, ce fut un véritable succès, une cinquantaine de personnes prenant place autour des tables. Les prix furent décernés par M. J.-N. Senez.

1er prix des dames, offert par le président: fruitier en cristal: Mlle Girard; 1er prix des messieurs, offert par M. H.-L. Chabot, une boîte de cigares, M. H.-J. Bergevin, consolation, prix des dames, Mlle G. Senez; prix des messieurs, M. J.-E. Senez.

La prochaine partie aura lieu après-demain soir, vendredi, à 8.30 heures du soir.

Dimanche prochain, troisième réunion bi-mensuelle publique à 8.30 heures du soir. Monsieur l'avocat Delorme parlera de "La Coopération dans l'oeuvre de la Colonisation", et le président, M. de Trémaudan, donnera son deuxième chapitre d'histoire canadienne-française de l'Ouest: "Un traité violé: Saint-Germain en Laye, 1632."

Qu'on se le dise pour vendredi et dimanche et qu'on se souvienne de l'adresse: Edifice Cadomin, angle des rues Main et Graham, 282 rue Main, à l'extrémité sud du couloir, premier étage. Il n'est pas envoyé d'invitations.

Communiqué.

UNE VIEILLE FETE CANADIENNE

La Sainte-Catherine et la tire

Qui de nous, au moins une fois, ne s'est pas demandé d'où venait la coutume si canadienne de faire et de manger de la **tire** le jour de la Sainte-Catherine?

Ce fut un 25 novembre que la Soeur Marguerite Bourgeoys fonde la vraie première école de Montréal. Chaque année elle commémora cette date par différentes réjouissances, au nombre desquelles figurait un petit goûter.

Un goûter d'écoliers, sans bonbon, c'était impossible. Malheureusement, dans la colonie naissante, pralines et dragées étaient inconnues. Pour y suppléer, la bonne Soeur inventa un bonbon nouveau, et ce fut la **tire**. Et c'est depuis cette époque qu'on se gave de **tire** blonde à la Sainte-Catherine.

Dans le bon vieux temps, cette fête était célébrée dans presque toutes les maisons canadiennes. C'était un jour de grande liesse. Le travail était suspendu et le plaisir était partout à l'ordre du jour. La ménagère passait sa journée à préparer le festin de rigueur. Dans toutes les familles, c'était une fête à rendre les points aux noces de Gamache. La soirée et la nuit entières étaient consacrées à la danse, tout le monde sautait, les vieux comme les jeunes, au son du violon et de la clarinette.

Dans la maison du pauvre, où l'on ne pouvait pas se payer le luxe d'un violoneux on dansait **sur la gueule,** c'est-à-dire que la musique ressemblait un peu à la danse de guerre des Indiens. Les danses du bon vieux temps étaient le cotillon, le **reel à deux** et le **reel à quatre,** le menuet français, la gigue voleuse. Le jour de la Sainte-Catherine on faisait de la tire dans toutes les familles, et le réveillon après le bal était d'une magnificence extraordinaire.

E.-Z. Massicotte.

LE FRANCAIS ET LE RUSSE

(L'**Action Catholique**)

A propos du mouvement qui se fait dans l'Ontario contre l'enseignement de la langue allemande à l'école secondaire publique, M. James Cusin, principal de l'Ecole des Langues Meisterschaft, de Toronto, a écrit une lettre intéressante au **World**, de cette ville. La **Presse** en a publié la traduction suivante:

"On a attiré mon atention sur différents rapports publiés dernièrement dans divers journaux et dans le **World,** au sujet du projet d'enseigner le russe dans nos écoles et de mettre l'allemand de côté. Ce serait une représaille contre les agissements des Allemands dans le passé, car on n'a pas oublié qu'en 1870, la culture allemande a proscrit entièrement l'usage de la langue française dans les écoles et dans les journaux.

"Maintenant, pour ce qui concerne la langue russe, qu'il me soit permis, en ma qualité de linguiste, fixé depuis 27 ans à Toronto, de faire savoir à vos lecteurs que depuis plus de vingt ans j'ai été en rapports d'affaires suivis et en commerce littéraire constant avec quelques amis à Moscou. Ayant à maintes reprises demandé des informations sur l'utilité d'apprendre le russe, on m'a répondu que cette langue était inutile pour un homme ou une femme du monde, soit dans les affaires soit dans les relations sociales. La langue parlée, en Russie, est le français, c'est la langue employée généralement dans les rapports journaliers, comme dans la correspondance et la tenue des livres. De plus, mon correspondant m'a affirmé que le russe n'était employé que lorsqu'on s'adressait à un domestique, à un cocher, à un agent de police ou à la basse classe.

"Par conséquent, un Russe n'admirerait pas un étranger parlant le russe. Il lui semblerait que les paroles sortent de la bouche d'une personne appartenant à la classe inférieure ou de celle d'un pauvre Moujik.

"Le français est une langue qui devrait être employée avec avantage pour chasser l'allemand. Les Russes considéreraient aussi comme bien plus patriotique et bien plus flatteur l'emploi d'un français bien parlé par les Canadiens, car c'est la langue qui a été adoptée par les Russes instruits et bien élevés. La France et la Russie sont liés par la plus étroite amitié, mais, cependant, les Français n'apprennent pas le russe. Les Russes connaissent bien la terrible difficulté avec laquelle les étrangers apprennent leur langue, aussi n'espèrent-ils pas les voir s'en rendre maîtres.

"J'espère que ma lettre contribuera à mettre plus en évidence une question si importante pour nos écoles."

BEL HOMMAGE

Sous le titre "Voilà du vrai patriotisme", notre vaillant confrère de la Saskatchewan, le **Patriote** loue hautement le magnifique exemple donné par la paroisse de Saint-Léon à toutes les paroisses françaises du Manitoba dans le prélèvement de fonds pour la défense de nos droits et la survivance de notre langue dans cette province.

"La paroisse de Saint-Léon, au Manitoba", dit le **Patriote**, "vient de donner un exemple de patriotisme et d'esprit social vraiment magnifique. C'est peut-être encore ce qui s'est fait de mieux jusqu'ici au Canada.

"Au Manitoba, on est sous le coup de la persécution scolaire. Il faut s'organiser pour la défense. L'Association d'Education a été fondée pour atteindre ce but. Eh bien, pour que cette Association soit puissante il lui faut des finances.

"Les Franco-Canadiens de Saint-Léon n'ont pas eu besoin de plus longs discours pour savoir ce qu'ils avaient à faire. Ils se sont mis à l'oeuvre et ont aussitôt organisé un grand bazar paroissial.

"Voyez maintenant le résultat, il est tout simplement prodigieux de la part d'une modeste paroisse de 60 familles.

"Le bazar produisit la belle somme de $1,283.20, donnant un bénéfice net de $1,105.85. Le Comité local versa la somme de $350 au secrétariat de l'Association d'Education, constitua un fonds de réserve de $500, remettant le reste, c'est-à-dire la somme de 255.85 aux dévouées religieuses enseignantes de la localité.

"N'est-ce pas superbe?

"Notre excellent confrère la **Liberté,** auquel nous empruntons ces détails, voulut bien naguère signaler en termes des plus flatteurs l'esprit d'organisation pratique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, mais nous voilà certes devancés, et d'un grand bout, par nos vaillants compatriotes du Manitoba. Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître.

"Nous nous réjouissons avec eux et nous les félicitons bien cordialement."

AUTRE PREUVE

La prohibition! Mais ce sera la ruine du pays, nous disaient les partisans de la buvette, quand nous demandions à nos lecteurs de voter la suppression de ce commerce. Argument démenti par l'expérience, au Manitoba, comme dans tous les pays prohibitionnistes. Chaque jour, la presse nous apporte de nouvelles preuves des bienfaits de la prohibition. Il n'en est peut-être pas de plus remarquable que celle offerte par la Russie. L'ivrognerie du Russe, qui n'en a entendu parler? Qui n'a lu dans les journaux ou les revues des ravages matériels et moraux de l'alcool dans ce vaste empire du nord? L'alcool a été banni de la Russie et quels changements pour le bien depuis. Si vous en doutez, lisez ces chiffres que l'**Action Catholique** emprunte à la statistique russe.

'On sait que la Russie a banni l'alcool, — en l'espèce la **Vodka,** — dès les premiers jours de la présente guerre. Et elle l'a banni en connaissance de cause.

"Il y a dix ans, lorsqu'elle déclara la guerre au Japon, elle ne crut pas prudent de se priver des revenus que lui valaient la fabrication et la vente de la vodka. Elle partit en guerre avec ce cancer au sein. Il arriva ce qui devait arriver: elle sauva ses millions, mais la victoire lui échappa.

"La leçon fut cependant comprise. Et voilà pourquoi la déclaration de guerre à l'Allemagne et à l'Autriche fut immédiatement suivie de l'adoption de la prohibition. C'était, a dit un journaliste, la manifestation la plus dramatique de force morale qu'ait encore enregistrée l'histoire.

L'Etat russe se privait ainsi d'un revenu annuel de $400,000,000. Beaucoup, et parmi les meilleurs, croyaient à la ruine prochaine.

"Deux années se sont maintenant écoulées, et les résultats ont dépassé l'attente des plus optimistes.

"Si nous considérons le simple côté financier, qui est cependant le moins important, on trouve que depuis l'établissement de la prohibition 7,000 nouvelles banques ont été ouvertes pour recevoir les économies du peuple russe.

"Durant les cinq premiers mois de la prohibition les banques ont reçu des économies au montant de $50,000,000.

"Après un an elles avaient encaissé $213,000,000, auxquels sont venus s'ajouter $240,000,000 pour les premiers six mois de l'année 1916."

Précautions à prendre pour l'hiver

Assurez-vous que tous les poulaillers sont prêts pour l'hiver. Voyez à ce qu'il n'y ait pas de courants d'air, que les clôtures sont prêtes pour le printemps prochain. L'hiver peut venir à tout moment maintenant; ne vous laissez donc pas prendre à l'improviste.

Décembre est le mois où l'on vend la plupart des dindons et des oies. Au lieu de compter sur le magasin de gros, abouchez-vous avec le consommateur. Lorsque vous commencez à engraisser vos volailles, faites paraître une petite annonce dans un journal de la ville la plus proche, offrez des dindons ou des oies spécialement engraissés pour l'époque de Noël. Vous connaîtrez ainsi le prix du marchand de détail et les consommateurs auront un article de premier choix, car ces volailles, bien engraissées, seront livrées non gelées.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

SAINT-BONIFACE

M. Léon Roy, Cardinal et Ferrette sont partis pour Fisher Branch. M. Léon Roy, qui pendant 18 ans s'est dévoué à la colonisation, a bien voulu, à la demande de ses amis, accepter de faire un voyage à Fisher Branch et ses alentours, où il y a encore de très belles terres à prendre, propices à la culture et très favorables à l'élevage. Ces messieurs s'occuperont de former une paroisse canadienne. Avis à tous ceux qui ont à coeur de prendre des terres et de devenir bons cultivateurs. Emparons-nous du sol.

• • •

Mme Fidèle Mondor est dangereusement malade. Son état inspire de sérieuses craintes aux médecins.

• • •

La nomination des candidats à l'échevinage et au poste de commissaire des écoles aura lieu le 4 décembre et la votation le 14 décembre. Dame Rumeur donne les noms de plusieurs candidats. Tous les échevins canadiens-français sortant de charge brigueront de nouveau les suffrages: l'échevin Gauvin dans le 3; l'échevin Pelletier dans le 2; l'échevin Marion dans le 1. Les contribuables du 2 devront aussi choisir un successeur à l'échevin Guilbault. On annonce pour ce poste la candidature de M. C.-A. Gareau. Ses nombreux amis font de pressantes instances auprès de lui pour qu'il accepte ce mandat. Espérons qu'il cédera à ces sollicitations et qu'il ira représenter le 2 au conseil municipal.

M. A.-C. LaRivière, commissaire d'école, représentant le 3, se retire. On mentionne comme successeur probable le docteur Laurendeau. Ce serait un excellent choix.

• • •

Mme Lucien L'Heureux, ses trois enfants, sa mère Mme Doris Deslauriers, ses deux frères, MM. J. et Léo Deslauriers, et M. Bibeau, on quitté, hier soir, Saint-Boniface pour aller demeurer à Woonsocket, Rhode Island, Etats-Unis. M. L'Heureux est à Woonsocket depuis huit mois. Mme L'Heureux habitait 343 rue Springfield.

• • •

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen M. A.-C. LaRivière a été promu assistant-percepteur du revenu de l'intérieur à Winnipeg. Nos félicitations.

• • •

"Il y aura cinq mois"

Dans quelques jours je prenais possession de l'épicerie-boucherie de monsieur Gagné. Je n'étais pas un expert dans ce genre de commerce, mais de la bonne volonté et votre clientèle m'ont fait réussir. Les prix sont tous à la hausse depuis plusieurs mois. Le marchand détailleur en souffre; le petit acheteur encore plus. Néanmoins, nous voulons vous faire profiter d'une réduction. Et voici comment. Donnez-nous une commande de $2.00 pour épiceries et charcuteries et vous aurez pour $2.15 de marchandises. Donnez une commande de $3.00 et vous aurez pour $3.25. Ces commandes devront être données une journée à l'avance. Envoyez-moi ces commandes par la poste ou par vos enfants: je ferai tout mon possible pour vous donner satisfaction et vous faire épargner de l'argent. Trois semaines de cet essai. Si je puis dans la suite faire mieux, je le ferai.—**Joseph Hélie**, Tél. Main 1285, coin Aulneau et Hamel.

J'ai en mains 90 boîtes de biscuits marque Dufresne pour être vendus à bon marché à ceux qui voudront bien en profiter.

• • •

La première règle pour être heureux. Vous devez avoir un corps sain. Sans la santé il n'y a pas de joie. Si vous êtes malade, le premier pas doit être de remettre le corps en bon ordre. Pour accomplir ceci nous ne connaissons aucun remède qui ait rencontré autant de succès que le Novoro du Dr Pierre. Il est envoyé libre de tous droits. Ecrivez au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

SACRE-COEUR

Lundi après-midi, à quatre heures, à l'église du Sacré-Coeur, Mlle Yvonne Gosselin, de notre paroisse, unissait sa destinée à celle de M. Joseph-Clovis Bourque, aussi de notre paroisse. M. Gosselin servait de témoin à Mlle Gosselin. M. Bourque avait comme témoin l'un de ses frères.

Il y eut musique par Mme Bourque et M. Gosselin, frère de la mariée.

• • •

La Commission Scolaire s'occupe de procurer des amusements à nos enfants pour l'hiver. Deux glissoires viennent d'être construites dans la cour de l'école.

• • •

Des menuisiers agrandissent actuellement la maison des religieuses enseignant à l'école du Sacré-Coeur. Le personnel enseignant de notre école s'adjoindra en dé-

• • •

Le triomphe des "Petits"

La partie de whist sous les auspices des Cadets du Sacré-Coeur et de la Société des Saints Anges a été un véritable succès. Dès 8 heures et demie, les salles étaient combles. Nul n'a su refuser à la voix de l'enfance, l'obole qu'elle sollicitait pour la cause si noble du soutien de son école. De sorte que l'honneur d'avoir fait les plus grosses recettes jusqu'ici, lui est décerné. Aussi, ces chers petits sont heureux d'offrir leurs sincères remerciements aux bienfaiteurs et amis qui ont daigné répondre à leur invitation et les encourager de leurs généreuses offrandes.

Le prix des messieurs, offert par M. H. Moissan, a été gagné par M. Godefroy Cyr. Les prix des dames, offerts par MM. P.-G. Bruyère et A. Chalas, gagnés par Mme Labelle et Mlle B. Richard. Les prix de consolation offerts par MM. B. Leveillé et L. Pomerleau, gagnés par M. Jos. Prince et Mme Chaput.

La prochaine partie de whist terminant la seconde série, aura lieu mardi prochain, sous les auspices de la Commission Scolaire. Le prix de résistance sera un magnifique gâteau de Noël artistiquement décoré.

• • •

Le Comité de Saint-Boniface, de la Société de Secours pour les victimes de la guerre en Belgique, non satisfait du dévouement qu'il ne cesse de témoigner pour venir en aide à ses nobles et malheureux compatriotes, a voulu donner une preuve de sa grande sympathie pour notre école française du Sacré-Coeur, en nous offrant le gracieux concours du groupe d'artistes de Saint-Boniface, sous la direction de M. J. Grymonpré, et de la Fanfare de Saint-Boniface, dirigée par M. N. Pirotton, pour une grande soirée dramatique et musicale au profit de notre chère école.

Cette soirée aura lieu dans les salles de la paroisse du Sacré-Coeur, le mardi, 12 décembre prochain, à 8 heures du soir.

Le programme qui sera donné plus tard au complet, se composera des deux pièces, jouées avec tant de succès au Club Belge de Saint-Boniface!

Le Poilu. — Comédie d'actualité en un acte. Les principaux acteurs sont: Mme A. Dumont, Mlle Jeane Poirier, M. J. Mondor.

A la Française. — Drame. Episode du commencement de la guerre actuelle.

Les principaux acteurs sont: Mlle Jeanne Poirier, Mme A. Dumont, Mlle Laetitia Germain, M. J. Grymonpré, M. O. Rodts.

La scène se passe en France tout près de la frontière allemande.

Mlle Jeanne Poirier nous a en outre promis quelques déclamations patriotiques.

OUVERTURE DU PATINOIR DE L'UNION CANADIENNE

L'ouverture du patinoir de l'Union Canadiene aura lieu dimanche soir prochain. Il y aura orchestre. Tous sont invités.

A L'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH

Une jolie fête a eu lieu mardi après-midi dernier ainsi que pendant la veillée. Son objet était de recueillir des fonds afin de procurer à l'orphelinat les épiceries nécessaires durant l'hiver. Belle assistance, quatre cents piastres en bel argent sonnant, cent piastres valant d'épiceries. Les bonnes religieuses de l'orphelinat offrent le plus sincère merci à tous ceux qui ont bien voulu encourager si généreusement leur oeuvre.

L'après-midi, thé et vente d'ouvrages de fantaisie et concert par les petits orphelins. Mais le clou de la séance fut l'exposition de bébés. On avait établi quatre classifications: bébés de moins de six mois; bébés de moins d'un an; bébés de moins de deux ans et bébés de moins de trois ans. Le docteur Davidson voulut bien accepter de juger ce concours. Le résultat fut le suivant:

Bébés de moins de six mois: 1er prix, Mme F. Castella, 815 rue Winnipeg, Winnipeg; 2me prix, Mme H. Diell, 1452 avenue Elgin, Winnipeg; bébés de moins d'un an: 1er prix, Mme L. Pambrun, 66 rue Langevin, Saint-Boniface; 2me prix, Mme G.-J. Cyr, 550 rue Saint-James, Saint-James; bébés de moins de 2 ans: 1er prix, Mme J. Turenne, 114 rue LaVérendrye, Saint-Boniface; 2me prix, Mme A. Lemay, 167 rue Dumoulon, Saint-Boniface: bébés de moins de 3 ans: 1er prix, Mme J.-A. Tremblay, 739 avenue Wolseley, Fort-Rouge; 2me prix, Mme A. Lemay, 167 rue Dumoulin, Saint-Boinface.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

ALLIANCE FRANCAISE

Conférence de M. J. Collon. — Le prochain conférencier

Nous ne croyons pas qu'auditoire aussi nombreux que celui de jeudi soir dernier se soit vu à l'Alliance Française. M. Jules Collon, réserviste français en congé, nous parlait de la vie dans les tranchées. Il sut durant une bonne heure et demie retenir l'attention de son auditoire, lui donnant de copieux et intéressants détails sur les relations entre officiers et soldats, aumôniers des différentes religions, etc. Mme Chauvière déclama avec art Le Petit Gars. M. le professeur Muller se tailla un beau succès au piano.

Le prochain et dernier conférencier de l'année sera le capitaine Gauthier.

DE NOUVEAU REMIS

L'abondance des réclames nous oblige de nouveau à ajourner à mercredi prochain notre appréciation de la dernière oeuvre historique de l'honorable juge Prud'homme.

BUREAU LEGAL A SOMERSET

La société Delorme et Lacerte, de Winnipeg, ouvrira vendredi prochain un bureaul égal à Somerset, Man. L'un des membres de la société Delorme et Lacerte sera à ce bureau du vendredi midi au samedi matin. La même société légale a un bureau ouvert à Notre-Dame de Lourdes, le samedi après-midi.

LE R. P. DUCHOSSOIS, O.M.I.

Donnera une conférence au Sacré-Coeur, dimanche prochain. — Mgr Béliveau présidera

Le R. P. Duchossois, o.m.i., donnera dimanche soir prochain une conférence dans l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, sur les écoles du Mackenzie. Cette conférence sera accompagnée d'un joli programme musical.

Sa Grandeur Mgr Béliveau a bien voulu accepter de présider cette réunion.

REVUE DE LA PRESSE
JUSTICE SAXONNE

(Le **Nationaliste**)

Il en est arrivé une bonne, la semaine dernière à Winnipeg. Un soldat avait été arrêté sur une accusation d'une extrême gravité concernant une fillette âgée de moins de quatorze ans. L'accusé plaida coupable et se recommanda à la clémence de la cour. Son avocat rapela que la conduite antérieure du coupable avait été bonne, et qu'il a dans l'armée son fils et ses deux gendres.

Et que pensez-vous qu'il arriva de ce brave défenseur de l'Empire, de ce héros ayant pris mission d'aller châtier les "atrocités prussiennes".

Rien de rien, mais c'est la mère de la fillette qui écopa, encore qu'on se demande ce qu'elle venait bien faire en cette galère. Oui, sans s'occuper seulement de morigéner la brute à face humaine et à uniforme khaki, le juge a attrapé rondement la mère de l'enfant, sous prétexte de négligence.

Les juges de Winnipeg, nous demandons qu'on les réunisse dans un wagon vitré et qu'on vienne nous les montrer!

ON DEMANDE

Pour l'école Jeanne d'Arc, un instituteur bilingue ayant certificat de 2me classe, pour le commencement de janvier. Pour renseignements s'adresser au secrétaire, **P.-A. Bosc, à Rathwell, Man.** Dire l'expérience et le prix.